



LA FÊTE DU VIN BLANC



LE TOUR DE FRANCE



LA BIBLIOTHÈQUE

Vie des associations



Vie de la commune



Conseils municipaux



Histoire et divers



Il y a 100 ans

1918

Naissances et décès :

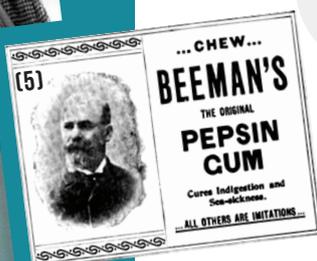
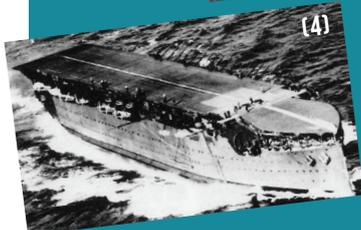
- 25 mars : décès de Claude Debussy (1) à 55 ans. Compositeur français dont son œuvre Suite bergamasque, Clair de Lune est souvent considérée comme l'une des plus fascinantes.
- 23 avril : naissance de l'écrivain et homme politique français Maurice Druon (2). Engagé dans la Résistance, il écrit avec son oncle Joseph Kessel le Chant des partisans. Il entre à l'Académie Française en 1966.
- 10 juin : naissance de la chanteuse et actrice française Patachou, de son vrai nom Henriette Lesser (3). Elle a accueilli de nombreuses personnalités dans le cabaret qui porte son nom : Jacques Brel, Georges Brassens, Edith Piaf, Charles Aznavour, Claude Nougaro...

Inventions :

- Laszlo Biro, journaliste hongrois invente le stylo à bille. Mais c'est monsieur Pasquis qui fait connaître cette invention en remportant le Concours Lépine en 1919 à Paris.
- M. Lauge invente le matelas pneumatique et un nouveau type de machine à laver le linge.
- L'américain Nathaniel Wales invente le réfrigérateur, il sera commercialisé sous le nom de « Kelvinator ».
- Les anglais construisent le 1er porte-avion nommé « L'Argus » à Glasgow (4). Il mesure 172m de long et permet de transporter 20 avions.

Événements :

- 16 février : La Lituanie proclame son indépendance.
- 24 février : L'Estonie proclame son indépendance.
- 3 mars : Signature d'un traité de paix entre la Russie et l'Allemagne à Brest-Litovsk.
- La Croix-Rouge américaine expédie plus de 4 millions de gommes à mâcher aux soldats américains qui font alors découvrir le chewing-gum aux européens (5).



LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque	4
Nouveaux arrivants	5
Repas festif de nos aînés	6
Commémoration du 11 novembre	6
Fête des voisins	6
Voeux du maire	7
Nos élus en fête	7
La vie des écoles	8, 9, 10
Urbanisme	11
Ordures ménagères	11
Lagunage de Veaunes	12
Zéro pesticides	12
Travaux de voirie	13
Nettoyage de printemps	13
Tour de France	14
Voiture électrique	14

INFORMATIONS DIVERSES

Politique jeunesse Arche Agglo	16
Recensement	16
Trois personnalités chères à notre commune se sont éteintes.....	17
Divagation et chien en liberté.....	17
PACS	17

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 18 à 22

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Familles Rurales	24
La Grappe Dorée	24
Mercurol-Veaunes Animation	25
Amis de la Tour Mercurol Veaunes	26
Le Télégraphe de Veaunes	27
Amicale Boule Mercurol Veaunes	28
Foyer Rural	28
Farandole	29
Basket Club Mercurol Chanos-Curson	30
Football Club Hermitage	31
Téléthon	32
Cantine scolaires	32

HISTOIRE, ÉTAT CIVIL ET JEUX 34 et 35

AGENDA 4^{ème} de couverture



LE MOT DU MAIRE

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2018, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé ainsi que la réussite de tous vos projets.

Notre pays est toujours sous tension terroriste, mais nos forces de l'ordre sont en permanence en alerte afin de pouvoir parer à certaines menaces.

Notre vigilance ne doit pas baisser les bras.

L'année 2017 a été une année un peu particulière avec l'élection d'un nouveau président de la République et d'une nouvelle assemblée nationale.

Des réformes ont déjà été engagées et amènent votre commune à réfléchir sur ses futurs investissements afin de ne pas augmenter les impôts, car nous ne pouvons plus bénéficier des mêmes subventions.

Sur le plan climatique, l'année 2017 fut l'année de la sécheresse. Toutes les régions de France ont souffert de ce manque d'eau, engendrant des problèmes sur notre agriculture. Il va être difficile de combler ce déficit d'eau durant l'hiver.

Les projets 2018 de votre commune:

- le recensement de la population
- l'enfouissement des réseaux ERDF et PTT sur le coteau des pends
- l'approbation de notre nouveau PLU
- l'installation de la Vidéoprotection
- l'acquisition des terrains pour l'école

Je voudrais remercier l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent dans les associations de notre village. Cette implication est une chance pour tous, faisons en sorte de participer à celle-ci permettant l'échange et la convivialité.

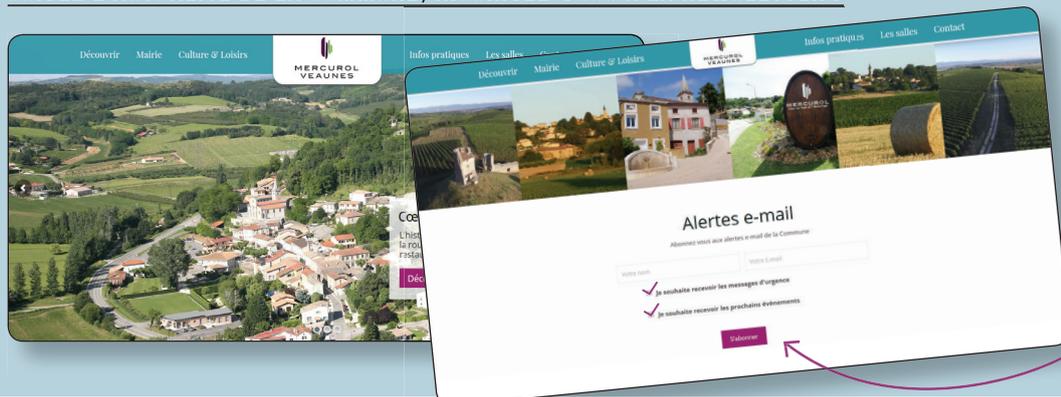
J'émettrai un vœu pour 2018 que cette année soit placée sous le signe de :

« VIVRE ENSEMBLE »

Je vous souhaite à toutes et tous une Bonne Année 2018

Michel BRUNET

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE, INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER !



Rendez-vous en bas de la première page !



BIBLIOTHÈQUE

Depuis la mi-octobre 2017, la bibliothèque propose gratuitement* à tous ses lecteurs une offre numérique.

Vous habitez Mercuriol-Veunes, vous êtes inscrits à la bibliothèque municipale, alors, vous pouvez avoir accès aux ressources numériques suivantes :

- prêt de livres numériques
- consultation de revues de presse
- visionnage de films
- écoute de musique
- autoformation en ligne

*la redevance annuelle demandée par la Médiathèque Départementale est entièrement prise en charge par notre Commune. Renseignez-vous à l'accueil de votre bibliothèque.



LA SAISON CULTURELLE DES BIBLIOTHÈQUES

Dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques organisée par la Médiathèque Départementale, les bibliothèques de Chanos-Curson et de Mercuriol-Veunes ont été choisies pour présenter la projection-rencontre du film « J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd ».

Cet évènement s'est produit le vendredi 17 novembre 2017 en présence de Séverine GERVY et de Régine ARGENSON de la Médiathèque Départementale. Nicole MUCCHIELLI, Christophe FAURE, Philippe VERSCHEURE, représentaient les communes de Chanos-Curson et de Mercuriol-Veunes. Citons également Natacha MORFIN, secrétaire à la mairie de Chanos-Curson, qui a coordonné avec efficacité l'organisation de cette manifestation. Florence JOUBERT et Wameng LY représentaient l'association « La Providence »

de Saint Laurent en Royans associée à cette rencontre.

À l'issue de la projection, Stéphane GONZALES, protagoniste du film et professeur de langue des signes française à Clermont-Ferrand, a répondu aux questions de l'assemblée. Il était accompagné de son interprète Karine LABARRE, du CRILS (Centre de Ressources en Interprétation en Langue des Signes) de Lyon. Des bénévoles des deux bibliothèques, présents dans l'assemblée, ont contribué à la réussite de cette projection rencontre.

L'ÉCHANGE PRINCIPAL AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Le 16 novembre l'équipe s'est rendue à la médiathèque de Saint-Vallier pour choisir de nouveaux livres. Le lendemain, l'échange s'est effectué à la bibliothèque de Mercuriol-Veunes.

Ces opérations ont mobilisé la majorité des membres de l'équipe de la bibliothèque.

Les lecteurs peuvent donc découvrir 400 nouveaux livres qui s'ajoutent à ceux récemment acquis par la bibliothèque.

LA RENCONTRE ANNUELLE AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Le jeudi 7 décembre, nous avons accueilli Régine ARGENSON, notre correspondante de la médiathèque départementale.

Le but de cette réunion annuelle était de faire le point sur le fonctionnement des bibliothèques du réseau et de dégager des pistes d'évolution éventuelle.

A cette fin, les statistiques concernant la bibliothèque de Mercuriol-Veunes ont été comparées avec celles des autres bibliothèques équivalentes. Le développement des activités de la bibliothèque est freiné par l'exiguïté des locaux et l'inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'intégration d'une bibliothèque dans la construction de la nouvelle école offrirait des services supplémentaires en accueillant les lecteurs dans de meilleures conditions. De plus, cela permettrait de mettre en commun les fonds jeunesse avec ceux de l'école, pour le plus grand plaisir des enfants.

Mme ARGENSON a présenté ensuite le programme des formations et des animations proposées par la Médiathèque Départementale en 2018.

L'année 2017 s'est terminée avec la décoration de la vitrine 7 rue des fontaines, réalisée par Mireille et Philippe.

Toute l'équipe de la bibliothèque présente ses vœux pour la nouvelle année. ■

OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi : 14h30 à 17h30
 Jeudi : 16h30 à 18h30
 Vendredi : 17h30 à 18h30
 Samedi : 10h30 à 12h00



TEL. 04 75 07 47 84
 bibliotheque@mercuriol-veunes.fr





NOUVEAUX ARRIVANTS

64 familles se sont installées sur la commune en cette année 2017. Le maire et les adjoints ont accueilli les nouveaux habitants pour un agréable moment d'échanges. À cette occasion, une présentation de la commune et des activités proposées, a précédé le verre de bienvenue. Les quelques 13 familles réunies se sont rencontrées dans une ambiance conviviale. Il n'a pas fallu longtemps pour que les enfants se mettent à jouer avec leurs nouveaux voisins ! ■



Carrière de Mercurool

Réalisation de gabions

Démolition

S.A.S. ROFFAT depuis 1962
 carrières – transport – T.P.
 07 : Lamastre 30 : Saint Alexandre
 26 : Mercurool-Veunes – Puygiron – Divajeu
 Tel : 04.75.07.83.50

Chantier de concassage mobile au stade Vélodrome Marseille

Terrassement / canalisation

Chantier de concassage mobile sur déviation Davézieux



REPAS FESTIF DE NOS AINÉS

J eudi 30 novembre, le centre communal d'action sociale accueillait 192 convives à l'Espace Eden pour le traditionnel repas de fin d'année.

Dans une ambiance chaleureuse, Monsieur le Maire prononçait son mot d'accueil relevant l'importance de cette rencontre festive permettant à certains de rompre l'isolement et de partager quelques souvenirs. Il soulignait au passage la présence de notre doyen Mr Léon Poulenard 98 ans toujours fidèle à notre repas.

Il évoquait les personnes qui nous ont quitté sur l'année 2017 et notamment la doyenne Mme Thivolle Andréa, qui nous honorait de sa présence au repas 2016, ainsi que Mr Vichard Henri maire honoraire, tous deux issus de la commune historique de Veauunes.

Il rappelait également que le CCAS n'oublait pas les personnes en maison de retraite ou hospitalisées qui se verraient remettre à l'approche des fêtes un petit colis.

Monsieur le Maire adressait ses plus sincères remerciements à Véronique Blaise et Alain Fleuret, les 2 adjoints moteurs dans l'organisation de cette journée ainsi qu'à Yvette Fleuret pour son investissement auprès de son mari pour la décoration des tables. Merci à Nicolas Daujan qui a déployé l'expo « Veauunes autrefois » dans le hall d'accueil afin que chacun puisse profiter des photos souvenirs. En fin de journée, Michel Brunet remerciait vivement la maison Gamon, traiteur à St Péray, qui a régalaé les convives cette année.



Mais en fin de repas, une surprise attendait nos hôtes... après un petit intermède au son d'une guitare électrique durant le déjeuner, vers 16 heures et pendant près d'une heure et demi, l'Espace Eden se mit à vibrer avec un jeu de lumière féérique et un couple de chanteurs endiablés. Chantant sur un répertoire varié en passant par Franck Mickaël, Michèle Torr, Bourvil, Céline Dion...ils ont remonté le temps et enchanté leur public qui n'a pas hésité à entonner avec eux les différentes chansons. Ces 2 chanteurs ont même fait monter sur scène 2 adjoints qui se sont volontiers prêtés au jeu provoquant un fou rire général dans la salle.

Merci àet.....ainsi que leur fils au son et lumière, pour ce spectacle de Noël, certes avant l'heure, mais

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



L a commémoration du 11 novembre a débuté par un dépôt de gerbes au cimetière de Veauunes. Le message du secrétaire d'état chargé des anciens combattants et de la mémoire fut lu par Alain SANDON, Maire délégué de Veauunes. Michel BRUNET s'est ensuite exprimé devant le monument aux morts de Mercuriol, place de la République. Pour l'occasion, le texte de l'UFAC (Union

Française des Associations de Combattants) a été lu par Véronique GRANGER à Veauunes et par Sylvie BARRE à Mercuriol, afin de poursuivre la volonté d'officier deux cérémonies dans les bourgs respectifs. La commémoration a pris fin sur les notes de Benjamin DAUJAN au cornet, qui nous a fait le plaisir de revenir cette année encore, et a ainsi accompagné les citoyens pour La Marseillaise. ■

FÊTE DES VOISINS

L e 26 mai dernier se déroulait la fameuse fête des voisins, un rendez-vous incontournable pour se réunir autour d'un repas partagé et faire la connaissance des nouveaux habitants du quartier. Traditionnellement, elle a lieu une fois par an à l'approche de l'été, mais certains Mercuriolais-Veauunois ont décidé de cultiver l'esprit de quartier en organisant de nouvelles festivités. N'ayant pas réussi à se réunir à cette période, les habitants du quartier Maubert ont quand même souhaité se retrouver au cours du mois de septembre, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands ! ■



qui a touché et ravi nos « têtes blanches » oubliant quelques instants leur tracas quotidien. ■





NOS ÉLUS EN FÊTE...

Initiative lancée en 2016 et reconduite en 2017, vos élus ont confectionné un char pour la fête du vin blanc. Ils vous ont présenté « Blanche Neige et les sept nains ». Ainsi pendant un peu plus d'un mois, ils ont cumulé les réunions avec les soirées char à raison de 2 à 3 rencontres semaine afin de bâtir la structure puis décorer et faire les costumes. Merci à Fabienne et Yvette nos dames coutures !

Dans une bonne ambiance nous nous sommes retrouvés pour que visseuses, perceuses, tronçonneuses entrent en action et que des petites mains attentionnées confectionnent les fleurs et réalisent le gaufrage et la peinture.

Tout était prêt pour le défilé du 5 novembre et nos 7 nains, soulagés que le prince charmant ait réveillé notre Blanche neige, se sont remis au boulot non pas à la mine mais à la mairie au service de tous les concitoyens. ■



VOEUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux a une nouvelle fois réuni et intéressé les Mercuro-lais-Veunois venus nombreux. Michel BRUNET a présidé la cérémonie, entouré d'Alain SANDON, des élus municipaux, et de nombreuses personnalités dont notre sénateur, Gilbert BOUCHET, nos conseillers départementaux, Annie GUIBERT et Hervé CHABOUD et le Président d'ARCHE AGGLO, Frédéric SAUSSET. Le discours a débuté sur une pensée pour nos concitoyens qui font face à la maladie et à la dépendance. La liquidation judiciaire de l'entreprise BCBG Max AZRIA Group (Ex MANOUKIAN) est regrettée, particulièrement avec le licenciement de 50 salariés.

Monsieur le Maire est revenu sur les aménagements effectués l'an dernier. Michel BRUNET a également rappelé la modernisation de notre site internet, la création du nouveau plan de la commune, la transition numérique de la bibliothèque municipale. Il a souligné l'implication des associations

qui animent la vie communale et a remercié les bénévoles qui assurent l'organisation de manifestations fédératrices.

Michel Brunet a annoncé la prochaine acquisition des terrains pour l'école et l'ouverture du futur collège en 2023 si tout se déroule comme prévu. Monsieur le Maire a indiqué l'approbation prochaine du Plan Local d'Urbanisme et a tenu à remercier Nicolas DAUJAN, adjoint à l'urbanisme, « pour avoir répondu à de très nombreuses sollicitations ». Différents travaux et projets comme la mise en place de la vidéo protection ont été évoqués pour 2018.

La cérémonie fut aussi l'occasion de remettre la médaille d'honneur Régionale, départementale et communale à quatre de vos élus pour récompenser 20 années de service (médaille d'argent).

Au nom du sénateur Didier GUILLAUME, Pierre-Jean VEYRET a remis la médaille à Alain SANDON, élu depuis 1977 [1].

Yves DUPIN, Adjoint honoraire, a remis la médaille à Véronique BLAISE élue depuis 1995 [2].

Gilbert BOUCHET, sénateur a remis la médaille à Annie GUIBERT élue depuis 1995 [3].

Léon POULENARD, doyen des Mercuro-lais-Veunois a remis la médaille à Michel BRUNET élu depuis 1995 [4]. ■



[1]



[2]



[3]



[4]



LES ÉLÈVES À L'ÉCOLE MATERNELLE RÉALISENT DES ATELIERS CUISINE

Pourquoi ? La cuisine est une activité transversale qui permet d'aborder plusieurs points des programmes. En effet, cette activité permet de découvrir un nouveau type d'écrit : la recette ! Cela permet d'acquérir et d'utiliser un vocabulaire spécifique : nous parlons des ustensiles, des étapes de la recette, des ingrédients.

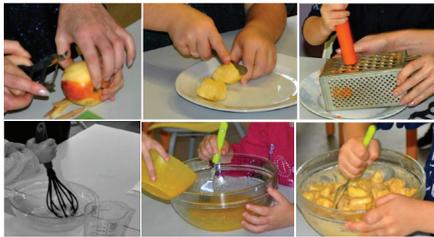
C'est aussi un moment pour travailler les quantités.

Par ailleurs, c'est l'occasion d'utiliser des ustensiles.

Enfin, nous travaillons sur la chronologie des actions et donc les repères dans le temps.

L'investissement a lieu avant, pendant et après le moment de cuisine.

C'est chouette la cuisine ! ■



on a marqué dessus PERE NOËL. On a collé un timbre. On s'est donné la main et on est allé jusqu'à la poste. On la reconnaît bien la poste, elle est jaune et bleue. ■

PS-MS (Armelle et Magali)



est à l'école.

Lundi 18/09/17, alerte incendie...

On a entendu l'alarme, alors on s'est rangé et on a évacué l'école rapidement et calmement. On est allé se mettre en sécurité sur le parking de l'école.

Lundi 16/10/17, alerte inondation...

La directrice est venue nous prévenir. On a mis les chaises, les cartables et le matériel de classe en hauteur. Ensuite on a évacué l'école pour aller se mettre en sécurité dans la salle de l'Hermitage, à côté de la bibliothèque. D'autres classes sont allées dans la mairie. ■

Classe de CP

ÉCOLE DU VILLAGE CP CE 1

Cette année, dans le cadre du projet sur l'art, nous allons chaque jeudi matin avec Christophe Marachian à la salle Hermitage. Il nous fait voyager dans le monde du théâtre. Après une toilette, pour se débarrasser des microbes, nous entrons dans la salle d'échauffement avant de partir rejoindre Loup dans son tour du monde. Ainsi, cela nous permet de nous exprimer et de vivre des aventures extraordinaires même si c'est « pour de faux ». Nous rencontrons une multitude de personnages, c'est vraiment génial ! ■

Les CP-CE1

PETITE ET MOYENNE SECTION

Pour Noël, le matin du 18 décembre, les deux classes de petits et moyens sont allées au cinéma « le LUX » à Valence. Ils ont regardé « Ernest et Célestine en hiver », un film d'animation composé de quatre petits courts métrages. Le film a été très apprécié par les petits et les grands. Et la neige qui tombait ce jour a rajouté encore un peu de magie à cette matinée. Nous remercions la Mairie de Mercurool-Veaunes et l'association Farandole qui ont financé cette sortie. ■

LA LETTRE AU PERE NOËL

MARDI 28 novembre, nous avons écrit une lettre au PERE NOËL. Nous avons été très sages, nous lui avons demandé des cadeaux pour la classe. On a mis la lettre dans une enveloppe et

GRANDE SECTION

Les lundis 25 septembre et 2 octobre 2017, nous sommes allés à la bibliothèque du village.

Nous avons fait des puzzles à trous, joué au Memory (c'est quand il faut retrouver 2 cartes identiques). Il y avait aussi un jeu d'observation. Tous les jeux étaient en lien avec l'art.

On a aussi lu des histoires puis on a pu choisir un livre à emmener à la maison. C'était très bien, nous avons beaucoup aimé ! ■

ALERTES AUX DANGERS DANS L'ÉCOLE !

Chaque année des entraînements sont réalisés pour apprendre à adapter la conduite à tenir en fonction des dangers qui pourraient nous menacer quand on

PORTES OUVERTES : VINCI AUTOROUTE

Gâce à la maman de Tess, nous avons eu la chance, avec les CM2, de découvrir les différents métiers des personnes qui travaillent sur l'autoroute. Nous nous sommes rendus à Bourg les Valence et nous avons participé à différents ateliers avec les pompiers, au PC sécurité et avec les patrouilleurs (que l'on surnomme hommes en jaune). Cette visite était très enrichissante et nous avons pu voir combien leurs métiers peuvent être dangereux mais très importants pour le bon fonctionnement de l'autoroute et pour notre sécurité.

Nous avons goûté là-bas et nous sommes repartis avec un sac cadeau et un gilet jaune. C'était super ! ■

ÉCOLE LES CHASSIS

Cette année, l'école compte 65 élèves répartis de la PS au CM2. L'équipe pédagogique est composée de trois enseignantes, d'une ATSEM, d'une EVS et d'une AVS.

Au cours du 1er trimestre de cette nouvelle année scolaire, les élèves ont déjà fait beaucoup d'activités :

- la classe de maternelle a participé à la semaine du goût. A chaque jour était attribuée une couleur. Les parents ont participé en amenant à l'école des aliments de ces couleurs... Ensuite, les élèves ont « goûté » tous ces aliments et ont appris à reconnaître le sucré, le salé, l'amer, le doux...

- les élèves du CP au CM2 ont effectué leur cycle natation de 10 séances à la piscine LINAÉ de Tain L'Hermitage. Chaque élève a pu progresser à son rythme grâce à l'aide des maîtres-nageurs, des parents accompagnateurs et des enseignantes. Lors de la dernière séance, ils se sont vu remettre le diplôme correspondant à leur niveau (crabe, tortue, poisson, dauphin) et les CM2 ont validé l'ASSN (Attestation Scolaire du Savoir Nager).

- les CM1-CM2 ont profité du passage de la piste cycliste de la Prévention Routière le mardi 4 décembre 2017. Ils ont tout d'abord abordé les aspects théoriques de la circulation à vélo (les éléments d'un vélo, les moyens de protection, les panneaux, les priorités...). Cette 1ère partie s'est terminée par un test théorique. Ensuite, ils sont passés à la pratique avec le maniement du vélo (faire un slalom entre des plots, s'arrêter, prendre un virage, un rond-point...). A l'issue de la matinée, les élèves de CM2 ont obtenu leur permis cycliste.

De nombreuses activités ont lieu à l'école des Chassis. Les séances de musique se poursuivent avec l'aide d'Elodie POMARET, la musicienne intervenante. Le projet de l'année est basé sur les émotions pour la classe maternelle et la classe de cycle 2. Le cycle 3, quant à lui, a un projet autour du jazz. Ces séances de musique seront complétées à partir du mois de janvier 2018 par des séances de théâtre avec la comédienne Armelle PEYRARD.

Nous poursuivons notre sensibilisation au tri et au recyclage en



participant aux programmes Terracycle. Nous récupérons pour les recycler les capsules de Tassimo, les gourdes de compotes, les instruments d'écriture, les emballages de gâteaux... Alors à vos recyclages !!! Et pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. ■



Les CM2 avec les pompiers et les "hommes en jaunes".



L'INTERVENTION DE L'AFM TÉLÉTHON

Trois personnes bénévoles de l'AFM téléthon sont venues à l'école pour présenter aux classes de CE2-CM1 et de CM2 cette association de lutte contre la myopathie (Association Française contre la Myopathie). La myopathie c'est une maladie qui fait que tu ne peux plus faire de sport et que tes muscles se dégradent petit à petit. C'est une maladie qui ne se transmet pas, on ne l'attrape pas, on l'a déjà à la naissance, c'est une maladie génétique quand nos chromosomes ne fonctionnent pas bien. Parmi ces trois personnes il y avait une personne en fauteuil roulant électrique car elle a la myopathie de Becker qui progresse très lentement. Cette personne s'appelle Ludovic, il nous a raconté son histoire : il faisait du basket au BCMCC (Basket Club Mercuriol Chanos-Curson) et à 20 ans on lui a dit qu'il avait la myopathie lors d'une prise de sang pour le service militaire. Les médecins lui ont dit d'arrêter le sport. Il était triste car il aimait beaucoup le sport mais heureusement il s'est intéressé à la lecture et au chant dans une chorale. Le fauteuil de Ludovic coûte 26 000 euros : l'AFM téléthon récupère de l'argent pour la recherche contre la maladie mais aussi pour aider les handicapés.

Les deux autres personnes étaient Pascale et Valérie qui nous ont expliqué la myopathie et raconté une histoire pour ne pas se moquer des handicapés et les aider juste quand ils en ont besoin, par exemple, au magasin, en attrapant une boîte s'ils n'y arrivent pas. Pascale nous a aussi parlé des cellules, c'est l'infiniment petit : on en a 70 000 milliards dans notre corps, au milieu il y a leur noyau et dans le noyau 46 chromosomes, 23 qui viennent de la mère, et 23 du père, c'est pour ça que parfois dans les familles les gens se ressemblent ou qu'ils ont la myopathie. Le 8 décembre on a lâché les ballons qu'on avait achetés pour donner de l'argent à l'AFM téléthon. ■

La classe de CM2

THÈME ARTS D'ICI ET D'AILLEURS PAR LES CE1 ET CE2 DE L'ÉCOLE DU VILLAGE

Cette année, nous avons choisi pour thème : les Arts.

Dans ce cadre, plusieurs projets sont en cours ainsi que des sorties programmées.

Notre classe est partie au cinéma « le LUX » à Valence avec celle de CP-CE1 pour voir le film d'animation « Un conte peut en cacher un autre », à partir d'un conte de Roald Dahl. Une jolie adaptation qui était drôle car elle mélangeait plusieurs personnages de contes connus.

Nous irons ensuite voir un spectacle de danse au mois d'avril.

Enfin, une sortie au musée de Valence est prévue avec visite commentée et ateliers.

Ainsi, les Arts sont bien représentés : cinéma, danse, œuvres picturales, sans oublier la musique que nous commencerons avec notre chorale au mois de janvier !

Dans le prochain article, nous parlerons de notre projet théâtre... ■



Atelier artistique au musée.



Visite guidée du musée.

AU MUSÉE DE VALENCE

Le jeudi 7 décembre, nous sommes allés au Musée de Valence. C'était notre cadeau de Noël.

Le matin, nous avons participé à un atelier artistique : nous avons d'abord observé un tableau abstrait fait sur une carte du Canada.

L'artiste a utilisé de l'encre de Chine et il a tracé les contours de la carte, puis il a laissé parler son imagination.

Ensuite nous avons réalisé individuellement une œuvre d'art en faisant comme l'artiste, et avec comme support une carte ancienne de la cité de Valence. Une fois notre œuvre terminée, on lui a donné un titre ...

Nous avons beaucoup aimé cet atelier qui s'appelait « Voyage sans boussole ! ».

Après une petite pause bien méritée à l'école de Pergaud, nous sommes retournés au Musée pour une visite guidée.

Nous avons longtemps observé une installation à la fois visuelle et sonore : « La nature au grand galop ».

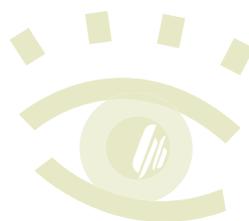
Nous avons été dans la salle de l'Antiquité et nous avons pu observer une vraie mosaïque, des dolias (récipients en terre cuite pour stocker le vin), des amphores, de la monnaie, des outils et des objets du quotidien... Comme nous sommes en train de travailler sur les Gaulois et les Romains, nous savions déjà beaucoup de choses.

Après nous avons observé des tableaux cubistes (avec des formes géométriques) et nous sommes allés voir les animaux conservés dans la dernière salle du musée.

C'était une belle journée, vivement la prochaine !!!! ■

La classe de CE2-CM1





URBANISME

Le long travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune touche à sa fin, celui-ci devant être approuvé après quelques ajouts sollicités par les services de l'État dans le premier semestre de cette année 2018. S'il fixe les grandes lignes de développement de notre village pour les dix années à venir, il reste maintenant à travailler sur les projets de manière plus concrète comme :

LA CRÉATION DU COLLÈGE DU CANTON À MERCUROL :

Longtemps chimère, la réalisation par le Conseil Départemental d'un collège pour le canton de Tain semble aujourd'hui sur de bons rails. Prévu par notre nouveau Plan Local d'Urbanisme, plusieurs rencontres entre ARCHE Agglo, le CD26 et la commune ont eu lieu pour travailler concrètement à sa conception et son dimensionnement. Le collège sera accompagné d'équipements sportifs dont un gymnase qui pourrait bénéficier à nos associations sportives. **Objectifs** : priorité à l'acquisition des terrains et à la « programmation »* en 2018 – ouverture du collège prévue entre 2022 et 2023.

LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE :

La construction d'une nouvelle école est toujours d'actualité. Le programme est bien avancé et le projet va donc pouvoir passer dans sa phase opérationnelle. **Objectif** : Acquisition des terrains et lancement du concours d'architecte en 2018.

LE DÉVELOPPEMENT SUD DU VILLAGE DE MERCUROL :

Le développement du village de Mercuriol nécessitera la réalisation de travaux de gestion des eaux pluviales avec la création d'une noue paysagère.

* En matière de BTP, la programmation est la phase de dimensionnement des équipements et des besoins afin de permettre aux architectes de travailler. ■



OUVERTURE VITRÉE

Une ouverture a été créée cet été au gymnase Marcel Banc. Les travaux ont consisté à poser une grande baie vitrée, composé de deux vitrages anti-choq et pare-feu, dans le mur séparant les deux salles. Le local annexe au terrain sert désormais d'emplacement pour la buvette lors des matchs et permet donc de libérer l'espace autour du terrain de jeu. Pour préserver l'intimité de chacun lors des différentes activités, un rideau a été installé. Les spectateurs ont expérimenté les nouveaux aménagements lors du 1er match de saison de basket-ball le 23 septembre 2017. Avec près de 300 spectateurs, ce



nouvel espace a permis de suivre ce match dans de meilleures conditions. Le public a pu profiter de rafraîchissements tout en gardant un œil attentif sur le match. ■

VIDÉOPROTECTION

Lors de la cérémonie des vœux, monsieur le Maire a annoncé la concrétisation de l'installation d'un système de vidéo protection. Il sera mis en place en ce début d'année, cinq lieux seront équipés de caméras de surveillance. Ils ont été choisis en coordination avec les services de gendarmerie afin de protéger des sites de stationnement et de surveiller les axes de circulation stratégiques.

Le coût de l'installation est de 84 500 €. La Région Auvergne-Rhône-Alpes accorde une subvention à hauteur de 29 450€ et nous pourrions bénéficier pour la dernière fois de la réserve parlementaire de Patrick LABAUNE d'un montant de 30 000€. ■

ORDURES MÉNAGÈRES

Des sacs poubelles et autres déchets sont régulièrement déposés en dehors des conteneurs semi-enterrés, prévus à cet effet. Pour que ces comportements cessent, nous appelons chaque usager à bien vouloir se diriger vers d'autres points de collecte si certains sont pleins. Par ailleurs, il faut savoir que les conteneurs de tri sélectif sont équipés de deux ouvertures. Si vous rencontrez des problèmes de bourrage, utilisez l'ouverture située à l'arrière.

Attention nous vous rappelons d'utiliser des sacs de 80 litres maximum !

Pour rappel, la commune dispose de 9 emplacements d'apports volontaires :

- Chemin des Lites / Gymnase Marcel Banc,
- Place de la Prairie / Village Mercuriol,
- Route des Alpes / Quartier Firmy (Tri sélectif uniquement),
- A tous les vents / Route de Tain, Les Chassis Ouest
- La Négociale / Chemin des écoles,



- La Rivière / Route de Blanchelaine,
- Route des Gardes / Veunes,
- Routes des Alpes / Corbeil Fleuri,
- Les Malfondières / Route des Malfondières,

Autres points limitrophes :

- Carrefour des 7 chemins,
 - Rue de la Mule Blanche (Tain l'Hermitage)
- Certains déchets nécessitent d'être jetés en déchetterie, son accès est gratuit avec la carte remise en Mairie. Pour l'obtenir, il vous suffit de présenter un justificatif de domicile. La déchetterie est située 340 allée du Bergeron - ZA des Fleurons - 26600 Mercuriol-Veunes. ■





LAGUNAGE DE VEAUNES

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration pour le bourg de Veunes, initiés en 2017, sont terminés. Sa mise en service sera effective en début d'année. La technique du lagunage naturel est conservée, des filtres plantés de roseaux ont été installés. Désormais, la station d'épuration neuve respecte les normes

en vigueur et la capacité du lagunage a été augmentée. Elle est désormais de 400 EH (Équivalent-Habitant) contre 150 EH pour la station obsolète. L'ancienne station est réutilisée, elle a pour fonction de servir de « bassins en traitement sur le trop-plein du déversoir d'orage de tête de station. » ■



ZÉRO PESTICIDE : MERCUROL-VEAUNES A DÉJÀ ANTICIPÉ LA RÉGLEMENTATION

Les choses changent et la réglementation aussi(1), la commune n'est plus en droit d'utiliser les mêmes produits pour l'entretien des espaces publics que par le passé. Nous voulons associer la population à cette démarche puisque demain vous ne pourrez plus utiliser les produits phytosanitaires tels que désherbants ou « pesticides » pour entretenir votre jardin.

Le Plan de Gestion Différenciée a pour objectif d'optimiser nos pratiques tout en protégeant notre environnement. Notre commune est déjà engagée dans une démarche « zéro phyto » visant à complètement arrêter l'usage des produits phytosanitaires pour les espaces verts, allant ainsi au-devant de la réglementation.

Concrètement, les agents communaux mettent en place des fréquences d'intervention différentes selon l'usage et la

localisation des espaces à entretenir. Les espèces florales font l'objet d'un choix réfléchi (végétaux peu gourmands en eau, espèces couvre-sols). De plus, les nouvelles techniques utilisées requièrent un travail manuel plus important. Ainsi, cette démarche sans pesticides engendre des changements en profondeur des habitudes de travail, des techniques mises en œuvre et du matériel, pour s'adapter aux nouveaux procédés.

Pour que cette démarche ait un sens, nous avons besoin de l'adhésion de tous. C'est ensemble que nous devons agir pour protéger notre santé, la qualité de l'eau et notre environnement. Ainsi, vous pouvez vous engager à nos côtés en adoptant vous aussi de bonnes pratiques.

N'hésitez pas à contacter nos élus ou notre service technique pour plus d'informations.

Balayeuse avec brosse à désherber (1) : réduit la quantité de substrats dans les coins et recoins des trottoirs, empêchant ainsi les graines de germer.

Raclette à roulette (2) : outil manuel équipé d'une roulette qui par un mouvement de frottement au sol permet de couper l'herbe. Outil utilisé sur les terrains stabilisés, en graviers de type terrain de pétanque.

Ratissoire (3) : outil de désherbage manuel qui arrache les racines en profondeur.

Réciprocateur (4) : outil de désherbage mécanique qui coupe les hautes herbes. Il possède deux lames qui permettent de travailler sur des terrains en cailloux tout en évitant les projections. Son utilisation nécessite le port d'équipements de protection. ■



(1) Loi LABBÉ interdisant l'usage de certains produits phytosanitaires sur des espaces publics au 1er janvier 2017, LOI n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national Français.



GIRATOIRE ENTRÉE NORD MERCUROL

Comme vous avez pu le constater, un nouveau rond-point est sorti de terre. Sa construction est enfin terminée. La préoccupation première, qui a motivé la mise en œuvre des travaux, a été de sécuriser le carrefour avec la route des Pends. Le giratoire permet d'améliorer la visibilité en arrivant de l'église, et incite, par la même occasion à ralentir à l'approche du village.

ROUTE DES ALPES

Les travaux de la route des Alpes (D115) associent le Département de la Drôme, les Eaux de la Veune et la société Orange. Il s'agit de sécuriser les abords de cette départementale très fréquentée et d'élargir la route. En détails, des canalisations d'eau potable ont été mis en place et des gaines ont été enterrées pour l'arrivée future de la fibre optique. Les travaux sont toujours en cours, en effet, l'aménagement définitif du revêtement sera terminé début 2019, le temps de stabilisation des sols étant d'environ un an.

BUDGET 2017

Chaque année un budget important est consacré à la voirie. Les travaux sont réalisés par des entreprises locales sous forme de marché à "bons de commande" gérés par un maître d'œuvre. Durant l'année 2017 nous avons investi plus de 243 000.00 euros dans la réfection des enrobés, l'aménagement des trottoirs, l'amélioration des accès aux "Ilots de propreté", etc, afin de sécuriser et d'assurer une bonne circulation des véhicules et des piétons. ■

Coût des Travaux réalisés

Route des Malfondières	79850.10
Chemin des Littes (prés des courts de tennis)	44043.60
Chemin de Firmy (le bas)	20970.18
Route des Granges	59627.26
Signalétique	8431.56
Divers travaux	4401,60
Prestations du maître d'œuvre	11480.80
Reste à réaliser	14631,39
TOTAL	243 436,49



[1]

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Cette année encore, la Commission Environnement de Mercurol-Veaunes, vous invite à participer au nettoyage de printemps. Une matinée placée sous le signe de l'entraide, la citoyenneté et le recyclage. Les bénévoles ont pour mission de ramasser les déchets éparpillés sur la commune. C'est un bon moyen de sensibiliser chacun et de comprendre l'importance de respecter notre environnement !

Alors n'hésitez pas à venir en famille. Pour remercier les participants, la matinée se solde autour d'un verre de l'amitié. ■

Rejoignez l'équipe des bénévoles :
SAMEDI 17 MARS
À 8H30 DEVANT LA MAIRIE.



Vélos, autos...



TOUR DE FRANCE

Les coureurs du Tour de France ont parcouru les abords de notre commune sous la chaleur de juillet et sous les applaudissements de la foule en liesse !

Cette 16ème étape reliait Le Puy-en-Velay à Romans-sur-Isère soit un itinéraire de 165 km. Cet événement sportif mythique mais aussi festif et convivial a rassemblé amis et familles sur le bord de nos routes drômoises. Les passionnés, les curieux et les touristes de tous horizons sont venus nombreux pour encourager les cyclistes au pied de la Chapelle St Pierre (D109 en direction de Chantemerle-lès-Blés) et une deuxième fois, en contre-bas du village de Veauunes (D67 en direction de Chanos-Curson).

Avant le passage des compétiteurs, c'est la caravane publicitaire qui a sillonné le parcours. Les Mercurolais-Veaunois ont vu défiler une centaine de véhicules décorés de toutes sortes

d'extravagances (voir photo). Les plus chanceux ou peut-être les plus rapides ont attrapé au vol les échantillons de produits lancés par la parade animée.

Le Britannique Chris Froome, maillot jaune n'a pas franchi la ligne d'arrivée en tête. C'est son adversaire l'Australien Michael Matthews, suivi de très près par le Norvégien Edvald Boasson Hagen et l'Allemand John Degenkolb, qui a remporté le sprint final. ■

*Petit clin d'œil pour nos amis belges qui ont arboré le nom de leur ville sur les routes du Tour et ainsi rebaptisé la commune le temps d'une étape !
Que pensez-vous de « Noordewijk Herentals » ?*



UNE VOITURE ÉLECTRIQUE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le barbu à la robe rouge n'a pas oublié le service technique...

Pour compléter son parc automobile, le choix s'est porté sur un véhicule électrique. Comme les distances parcourues chaque jour par nos agents sont faibles, le problème de l'autonomie, souvent évoqué pour ce type de véhicule, ne pose pas de souci. Avec un rejet de CO2 nul, votre mairie apportera ainsi sa petite pierre à la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Prudence si vous croisez son chemin, son arrivée silencieuse pourrait vous surprendre ! ■



Mr Dufour, du garage de l'Hermitage, lors de la livraison du Kangoo ZE aux agents du service technique.





Ets. CHEVROT saschevrot@gmail.com
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie
 330 Route des Pins Perrochet
 Le Pérou - 26600 Mercuriol-Veaunes
 04 75 07 40 57



Travaux publics & Canalisations
 Depuis 1967
 445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON
 ☎ : 04.75.07.33.44
 📠 : 04.75.07.31.63
 🌐 : www.boisset-tp.fr



Tous transports BTP
 avec chauffeurs
 445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON
 ☎ : 04.75.07.33.44
 📠 : 04.75.07.31.63
 🌐 : www.boisset-transport.fr



Garage
de l'Hermitage
SARL DUFOUR



RENAULT
 CRÉATEUR D'AUTOMOBILES
 Route de Romans
 1120, chemin de la Burge - Mercuriol-Veaunes
 (à 2 mn direction Romans
 100 m à gauche après le pont de l'autoroute)
 04 75 07 40 38



ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES




Stef Faure
Père & fils

Port. 06 85 23 19 92
 Tel/Fax. 04 75 07 46 70
 Email. step.fature@orange.fr
 395, impasse de la ferme
 Les Granges
 26600 Mercuriol-Veaunes




TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
 MARCHANDISES GÉNÉRALES



Les Malfondières
 26600 Mercuriol-Veaunes
 tél 04 75 07 44 89
 fax 04 75 07 42 23
 E-Mail osternaud@wanadoo.fr



STADIA
 Bureau d'études

TOPOGRAPHIE
 PROJETS ET PLANS
 AMÉNAGEMENTS VOIRIE
 MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD

contact@stadia-be.com

TÉL : 04 75 02 16 38 - 26300 BOURG DE PEAGE



Carrière de Mercuriol

☎ 04 75 08 61 56

MBTP
BOSVET
 SERFIMROUTE

Matériaux pour entreprises et
 particuliers. Livraisons.

Matériaux recyclés.

Collecte bois et déblais inertes.

Siège : 200 ZI le Jasmin 73 240 SAINT GENIX SUR GUIERS
 SAS au capital de 266 000 € - APE : 0812Z - RCS CHAMBERY B 377 629 589
 SIRET : 377 629 589 00039

Le Jardin
d'Albina

PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE

Plantes fleuries - Plants de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...

OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85  



POLITIQUE JEUNESSE ARCHE AGGLO



Dans le cadre de la politique Jeunesse impulsé et financé par ARCHE AGGLO l'association MJC / Centre Social de Tain l'Hermitage continue à développer depuis 2009, un projet d'Animation de Proximité pour les jeunes de 13 ans à l'âge de leur majorité.

Chers parents,

Tout au long de l'année, une équipe d'animation de professionnels accueillent et encadrent vos jeunes lors d'animations de loisirs, de l'élaboration à la participation de projets.

Pour que vos enfants soient pris en charge dans les meilleures conditions, cela nécessite :

- une rencontre avec un parent de l'enfant ou son représentant légal.
- une autorisation parentale signée du tuteur et /ou du responsable de l'enfant fournit avant chaque période.
- une adhésion de 15€ à l'association MJC/CS de Tain l'Hermitage. Votre enfant est ainsi assuré pour pratiquer la ou les activités proposées dans le cadre de l'association MJC Centre Social de Tain.
- un dossier d'inscription annuel (de sept à août). Se munir de votre quotient familial.

PASS'ADOS EST UN PROJET ADAPTE AUX JEUNES ADOLESCENTS PAR :

- Des Programmes les Mercredis et samedis, les soirées, toutes les vacances scolaires avec des sorties, des projets d'activités variés autour de thématiques musicales, sportives, culinaires, artistiques... avec des horaires adaptées.
- Prise en charge du transport aller -retour des jeunes de leurs domiciles au lieu d'activité en fonction de l'activité,
- Des coûts d'activités variables en fonction de l'animation proposée et du quotient familial de la famille.
- Une connexion avec les outils modernes :

Facebook : www.facebook.com/pass.ados

Blog : passados.wordpress.com ■



CONNEXIONS PASS'ADOS

Proche de chez vous :

Mr Nicolas DAUJAN élu municipal est en lien direct avec l'équipe Pass'Ados.

La Plaquette de présentation de Pass'Ados et les programmes d'animations sont disponible dans votre mairie.

Contact ARCHE AGGLO :

- Elsa BRUNET en charge de l'Enfance et La Jeunesse. Direction de la Jeunesse, des Solidarités et du Service au Public. Ligne directe : 04 26 78 57 33 / e.brunet@archeagglo.fr

Contactez Directement l'équipe de Pass'Ados :

- Vaneissa COURT, Responsable Pass'ados
- Hélène COTTINEAU / Mouloud BENARBIA, animateurs Pass'Ados.
Portable : 06.10.75.87.42 / 06.09.49.08.33

MJC Centre social de Tain : 04.75.08.09.12

Email : passados@mjc-cs-tain.fr



F. CARNI Directeur MJC Centre Social de Tain



RECENSEMENT DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER

Retrouvez en bas de cette page les noms et photos de nos cinq agents recenseurs qui passeront prochainement à votre domicile. Veuillez leur réserver le meilleur accueil !

Lors de sa visite, l'agent recenseur vous remettra les codes personnels pour effectuer le recensement en ligne. Si vous ne pouvez pas accéder à internet, il vous donnera un exemplaire papier, à lui retourner lors d'un second rendez-vous. ■



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !



www.le-recensement-et-moi.fr



Lucette BLACHE

Michel BETTON

Robert BLACHE

Sylvette CHALAYE

Adeline OGHDAYAN

TROIS PERSONNALITÉS CHÈRES À NOTRE COMMUNE SE SONT ÉTEINTES.



Henri VICHARD, Maire honoraire de Veunes, commune qui l'a vu naître le 9 mai 1929, est décédé le 2 novembre 2017 à l'âge de 88 ans.

Henri VICHARD était une personnalité connue des Veunois pour son investissement dans la vie communale en tant qu'élu. En 1977, il est entré au conseil municipal où il a occupé le poste de 1er adjoint sous la mandature de monsieur Philippe BRECHBUHL. A la démission de ce dernier, il lui succéda en tant que maire de 1993 à 2001.

Lors de ses funérailles le 7 novembre 2017 Alain SANDON, Maire délégué de Veunes, a exprimé dans son allocution ses souvenirs en tant que 1er adjoint sous la mandature d'Henri VICHARD. Il se rappelait du « contact humain, attentionné » que celui-ci entretenait avec ses administrés et du « dévouement » dont il faisait preuve en tant qu'élu. L'assainissement de la commune de Veunes, la création du lagunage, la restauration de l'église et du lavoir ainsi que la mise en œuvre de la carte communale font partie des nombreux projets réalisés par Henri VICHARD au cours de ses mandats. C'est l'image d'un homme dévoué et convivial qui reste dans les mémoires des Veunois.



Gaston GIRARD, Maire de Mercurol de 1965 à 1971, est décédé le 31 décembre 2017 à l'âge de 96 ans. Né le 2 décembre 1921 à Mercurol, commune

dans laquelle il s'est investi de nombreuses années comme élu et comme membre fondateur de l'Amicale Laïque des Chassis.

Entré au conseil municipal le 18 mars 1959 sous la mandature de monsieur Louis DIDIER, lors du renouvellement du Conseil Municipal en 1965, il devient Maire de MERCUROL jusqu'en 1971. Il sera nommé ensuite 1er adjoint sous la mandature de monsieur DUVERT, poste dont il démissionnera en février 1975. Il sera remplacé par monsieur Maurice BETON.

Gaston GIRARD est une figure emblématique de la commune par son engagement dans le milieu associatif à travers L'Amicale Laïque des Chassis, dont il fut l'un des membres fondateurs. Lors de ses funérailles, le 4 janvier 2018, Michel BRUNET, Maire de Mercurol-Veunes, évoquait les conseils d'administration aux côtés de Gaston GIRARD. Il se souvenait de la « droiture » et de « l'exigence du travail bien fait » que Gaston exerçait dans son rôle de trésorier de l'association.

Jacques Grignon, président de l'amicale qui succéda à Gaston Girard, rappelait le rôle fondamental de cette association dans le fonctionnement de l'école. Les travaux effectués à la salle des Chassis, propriété de L'Amicale, permettaient d'organiser notamment des soirées dansantes et le loto de l'école. Tous les bénéfices servaient à subvenir aux besoins de l'école des Chassis en finançant par exemple des sorties au ski pour les élèves. C'est dans cette même école que Gaston GIRARD faisait ses premiers pas d'écologiste.

Il s'engagea également dans le monde de l'agriculture, un secteur qu'il connaissait parfaitement pour avoir commencé à travailler au sein de la ferme familiale avec son père dès sa sortie du collège. Il occupa le poste de vice-président au sein de la Cave de Tain l'Hermitage comme le rappelle son président actuel Jacques Alloncle. Paul GIRARD, père de Gaston, fut l'un des membres fondateurs de la cave en 1933. Gaston GIRARD a reçu la médaille du mérite agricole en 1983. Il prendra sa retraite en 1986, après des années de labeur.

C'est un homme de conviction, engagé et convivial qui a quitté les Mercurolais.



Née le 15 avril 1918, notre doyenne **Andrée THIVOLLE**, née REVOL, s'est éteinte le 16 octobre 2017 à six mois de ses 100 bougies...

Elle a eu 2 enfants, Édouard et Gilbert, qui ont été très actifs au sein du conseil municipal de Veunes pendant plusieurs mandats chacun. C'était également la tante d'Henri VICHARD.

Andrée eut la chance de profiter de ses 10 petits-enfants, 19 arrière-petits-enfants et de 4 arrière-arrière-petits-enfants.

Elle a passé toute sa vie à Veunes, dans le quartier des vignes de la cure, ce qui est magnifique et rare de nos jours ! ■

DIVAGATION ET CHIENS EN LIBERTÉ

Récemment plusieurs incidents se sont produits avec des chiens divagants ou non tenus en laisse.

Nous rappelons que le code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal pourrait causer.

Alors avec quelques précautions chacun peut trouver sa place sur nos magnifiques chemins avec sa famille ou avec nos fidèles compagnons à 4 pattes. ■



PACS

Depuis le 1er novembre 2017, le Tribunal d'Instance a transféré ses compétences aux mairies pour enregistrer, modifier et dissoudre les PACS. Selon l'article 515-1 du Code Civil : « Un pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. »

Attention pour toute modification ou dissolution de PACS enregistrés avant le 1er novembre 2017, il faut se référer à la mairie du Tribunal d'Instance où les personnes se sont pacsées et non à la mairie de son lieu de résidence ! ■



Séance du 29 JUIN 2017

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, GRANGER Véronique, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : BARRE Sylvie pouvoir à GUIBERT Annie, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, FLEURET Alain pouvoir à ORIOL Maurice, GIOVANE Caroline pouvoir à PONTON Agnès, ASTIER Fabrice, RIOUX Serge.

Secrétaire de séance : Mme DEBEAUX Laetitia.

Date de convocation : 23 juin 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 mai 2017 est approuvé.

PERSONNEL – PROMOTION INTERNE

Un agent titulaire du grade d'adjoint administratif principal 1ère classe est inscrit sur l'arrêté n°2017-121 portant liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux par voie de promotion interne 2017 établie par le Centre de Gestion de la Drôme.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste de Rédacteur territorial à raison de 35 heures semaine pour permettre à cet agent d'être nommé.

Il est précisé que l'agent sera placé en détachement pour stage pendant 6 mois et que le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe précédemment occupé sera fermé à l'issue de cette période et après avis du Comité Technique du Centre de Gestion.

PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

Un agent titulaire au grade d'ATSEM principal de 2ème classe peut prétendre à un avancement de grade.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste de d'ATSEM principal de 1ère classe à raison de 35 heures semaine pour permettre à cet agent d'être nommé.

Il est précisé que le poste d'ATSEM principal de 2ème classe précédemment occupé par cet agent sera supprimé après avis du Comité Technique du Centre de Gestion de la Drôme.

PERSONNEL – SUPPRESSION DE POSTES

Compte tenu du départ en retraite de deux agents remplacés par des agents sur un grade différent et de la modification du temps de travail de deux autres agents, il convient de supprimer les emplois correspondants.

Vu l'avis favorable du Comité technique réuni le 20 juin 2016 et le 12 juin 2017,

Le Conseil décide à l'unanimité la suppression des postes suivants :

1 poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet

1 poste d'agent de maîtrise à temps complet

1 poste d'adjoint technique à 8 heures hebdomadaire

1 poste de rédacteur principal 2ème classe à 11h50

ESPACE EDEN – RÉGISSEUR SON

La commune fait appel actuellement à un régisseur de son pour intervenir sur des manifestations à l'Espace Eden. Celui-ci est rémunéré via le GUSO (Guichet unique du spectacle occasionnel).

Devant les contraintes de ce système, le conseil décide de passer une convention avec une association Valentinoise « Brouhaha Fabrik ». Celle-ci facturera les interventions du régisseur son (même intervenant) à la mairie et se chargera de le rémunérer.

EAUX DE LA VEAUNE – DEMANDE DE DÉGRÈVEMENTS

1) Des administrés ont subi une fuite d'eau qui a entraîné une surconsommation d'eau. Le Syndicat des Eaux de la Veune a appliqué un dégrèvement de 155 m3 sur la partie « eau potable ». Ces personnes sollicitent la remise gracieuse de la redevance d'assainissement pour cette surconsommation.

Il est décidé d'appliquer le même dégrèvement que le Syndicat des Eaux de la Veune sur la partie « Volume assaini », soit un montant de 124,00 € HT.

2) D'autres administrés ont, eux-aussi, subi une fuite d'eau qui a entraîné une surconsommation d'eau. Le Syndicat des Eaux de la Veune a appliqué un dégrèvement de 70 m3 sur la partie « eau potable ». Ces personnes sollicitent la remise gracieuse de la redevance d'assainissement pour cette surconsommation.

Il est décidé d'appliquer le même dégrèvement que le Syndicat des Eaux de la Veune sur la partie « Volume assaini », soit un montant de 56,00 € HT.

BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

L'ouverture d'une 8ème classe au groupe scolaire du village implique l'achat d'un bâtiment modulaire et de mobilier scolaire. Il est nécessaire d'établir la décision modificative suivante :

Sur l'opération « Matériel et Mobilier scolaire » :

Crédits à ouvrir :

Pour l'article 2184 « Mobilier » : + 10 000,00 €

Pour l'article 2138 « Autres construction » : + 30 000,00 €

Sur l'opération « Giratoire Eglise » :

Crédits à réduire :

Sur article 204132 «Département – bâtiments et installations » : - 40 000,00 €

OUVERTURE D'UNE 8ÈME CLASSE AU GROUPE SCOLAIRE DU VILLAGE – DEMANDE DE SUBVENTION

Devant le nombre très important de nouvelles inscriptions au groupe scolaire du village pour la rentrée de septembre 2017, la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale a confirmé l'ouverture d'une 8ème classe.

Les locaux de l'école étant utilisés à 100 %, la meilleure solution consiste en l'installation d'un bâtiment modulaire de type « Algéco » dans la cour de l'école. De plus, il est nécessaire

d'acheter du mobilier.

Le bâtiment coûte 24 800,00 € HT et le montant de l'achat du mobilier est estimé à environ 8 500 € HT.

Le Conseil autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région.

ÉCOLES – RYTHMES SCOLAIRES

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.

Des sondages auprès des parents ont été fait et il ressort que 73% des interrogés souhaitent un retour à la semaine des 4 jours, 65 % trouvant les enfants plus fatigués.

Le conseil d'école du Groupe scolaire du village a voté pour rester sur la semaine de 4,5 jours avec 9 voix (dont 7 enseignants) et 7 voix pour le passage à 4 jours.

Le Conseil d'école de l'école des Chassis a voté pour passer à la semaine des 4 jours avec 5 voix, 2 voix pour rester à 4,5 jours et 1 abstention.

Le Conseil avec 17 voix pour, 1 voix contre (C. GIOVANE) et 8 abstentions (D. BETTON, F. BRECHBUHL, L. DEBEAUX, A. PONTON, R. RABEYRIN, V. TROUILLET, P. VERSCHEURE, JM. VESCOVI) demande une dérogation auprès du Service Départemental de l'Education Nationale pour le passage à l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

INFORMATIONS DIVERSES

ARCHE Agglo – Référent Jeunesse

La politique enfance et jeunesse d'ARCHE Agglo se doit d'être réorganisée ce, en lien étroit avec les structures et partenaires du territoire, puisque ARCHE Agglo intervient essentiellement en délégation associative.

Afin de faciliter l'intervention des partenaires territoriaux au sein de notre commune, ARCHE Agglo demande de désigner, au sein du conseil, un(e) élu(e) référent, plus particulièrement pour les actions d'animation de proximité.

M. Nicolas DAUJAN se porte volontaire pour être l'interlocuteur/la personne ressource « jeunesse ».

Plan Communal de Sauvegarde

Christophe FAURE informe l'assemblée que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) réalisé en 2010 par la commune de MERCUROL a été mis à jour à l'ensemble de la commune nouvelle.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document fondamental qui apporte une méthodologie et des outils en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile.

Il est destiné à un usage interne à la Mairie pour lui permettre la mise en place rapide d'une cellule de crise communale.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est destiné à informer la population et à lui permettre de bien réagir. Il sera distribué prochainement à l'ensemble de la population.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h10 ■

Séance du 31 AOÛT 2017

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DEBEAUX Laetitia, GRANGER Véronique, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : ORIOL Maurice pouvoir à FLEURET Alain, CASO Myriam pouvoir à BLAISE Véronique, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, GIOVANE Caroline pouvoir à RIOUX Serge, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, RABEYRIN Robert pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, VERSCHEURE Philippe pouvoir à DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain.

Secrétaire de séance : DEBEAUX Laetitia.

Date de convocation : 25 août 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2017 est approuvé.

PERSONNEL – CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Il était prévu de :

1) Renouveler un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ayant les fonctions d'ATSEM à l'école intercommunale des Chassis à raison de 35 heures hebdomadaire pour la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

2) Renouveler un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ayant pour missions à l'école intercommunale des Chassis, le service et la surveillance des enfants de la cantine et l'entretien ménager de l'école et de la salle des associations à raison de 26,30 heures hebdomadaire pour la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

3) Créer un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ayant les fonctions d'ATSEM au Groupe scolaire à raison de 34,30 heures hebdomadaire pour la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 suite à l'ouverture d'une classe.

Le gouvernement a décidé, cet été, de réduire très fortement et immédiatement le nombre de contrats aidés qui sont financés dans le cadre du budget 2017. Pôle Emploi nous a informé qu'il n'est plus possible d'établir de convention CAE.

Il est néanmoins indispensable d'employer le personnel nécessaire au bon fonctionnement des 2 écoles, c'est pourquoi la commune a dû recourir à des contrats CDD.

Le coût horaire d'un agent CAE, aide de l'Etat déduite est de 5,99 € ; celui d'un agent en CDD de droit public est calculé en fonction du nombre d'enfant(s) qu'il a à charge et peut ainsi varier de 14,84 € à 16,52 €.

PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

1) Un agent titulaire au grade Rédacteur principal 2ème classe à raison de 10 heures par semaine peut prétendre à un avancement de grade.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste de Rédacteur principal 1ère classe à compter du 15 septembre 2017 à raison de 10 heures semaine pour permettre à cet agent d'être nommé.

2) Un agent titulaire au grade d'adjoint technique à temps complet peut prétendre à un avancement de grade.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste de d'Adjoint technique principal 2ème classe à compter du 1er septembre 2017 à temps complet pour permettre à cet agent d'être nommé.

Il est précisé que le poste Rédacteur principal 2è classe et celui d'adjoint technique précédemment occupé par ces agents se-

ront supprimés après avis du Comité Technique du Centre de Gestion de la Drôme.

RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – MODIFICATION N°1

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est le nouvel outil indemnitaire de référence en remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le RIFSEEP comporte deux parties :

l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ;

le complément indemnitaire annuel (CIA).

Chaque emploi ou cadre d'emplois est réparti entre différents groupes de fonctions. La répartition au sein de ces groupes dépend de trois critères professionnels :

fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception ;

technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;

sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

Suite à la promotion interne d'un agent changeant de catégorie et au recrutement d'un responsable du service technique, le conseil modifie le RIFSEEP pour intégrer le groupe de fonction correspondant à leurs fonctions et à leur cadre d'emploi.

BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Il est nécessaire d'établir la décision modificative suivante :

Crédits à ouvrir :

Pour l'article 021 « virement de la section d'exploitation » : + 0,04 €

Crédits à réduire :

Sur article 10226 «Taxe d'aménagement » : - 0,04 €

BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Il est nécessaire d'établir la décision modificative suivante :

Crédits à ouvrir :

Pour l'article 673 « Titres annulés sur exercice antérieur » :
+ 1 000,00 €

Crédits à réduire :

Sur article 022 «Dépenses imprévues » : - 1 000,00 €

BIBLIOTHÈQUE - POLITIQUE NUMÉRIQUE

Les bibliothèques ont pour objet de permettre à tous l'accès à l'information, la formation et la culture. Aujourd'hui le numérique a profondément bouleversé ces missions poussant les bibliothèques à évoluer pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

La Médiathèque Départementale propose à notre bibliothèque municipale d'adhérer à leur offre numérique sous réserve d'une participation financière de 0,40 € par habitant.

Le conseil accepte de souscrire à cette offre qui permettra aux lecteurs de notre commune de télécharger des livres, d'écouter des musiques, de visionner des films, de consulter certains journaux de la presse et de faire de l'autoformation (soutien scolaire, langues, code de la route, informatique).

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50 ■

Séance du 6 NOVEMBRE 2017

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc (arrivé à 20h25).

Excusés : CASO Myriam pouvoir à BRUNET Michel, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, MICHELAS Sébastien pouvoir à VESCOVI Jean-Marc.

Absente : DEBEAUX Laetitia.

Secrétaire de séance : GRANGER Véronique

Date de convocation : 25 octobre 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 31 août 2017 est approuvé.

SDED – RACCORDEMENT AU RÉSEAU À PARTIR DU POSTE PRADIER

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de M. CORNU située chemin des écoles, à partir du poste PRADIER.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 6 289,78 €.

Cette dépense serait prise en charge par le SDED à hauteur de 4 039,62 € et par la Mairie à hauteur de 2 250,16 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

SDED – RENFORCEMENT DE RÉSEAU À PARTIR DU POSTE CAMPANULES

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT à partir du poste CAMPANULES suite à la réclamation de M. CHIVAL.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 139 108,91 €.

Cette dépense sera prise en charge intégralement par le SDED. Accord du Conseil à l'unanimité.

SDED – DISSIMULATION DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES ROUTE DES PENS

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié, suite au renforcement du réseau BT à partir du poste CAMPANULES suite à la réclamation de M. CHIVAL, la dissimulation des réseaux téléphoniques.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet en génie civil est estimée à 48 932,64 €.

Cette dépense serait prise en charge par le SDED à hauteur de 14 679,79 € et par la Mairie à hauteur de 34 252,85 €.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet en travaux de câblage est estimée à 3 927,69 €.

Cette dépense serait prise en charge par le SDED à hauteur de 1 178,31 € et par la Mairie à hauteur de 2 749,38 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

VOIRIE – REPRISE D'UNE VOIRIE PRIVÉE DANS LE DOMAINE COMMUNALE

Dans le but de traiter plus facilement les eaux pluviales du quartier les Odouards, M. BRUNET propose de reprendre dans le domaine public la parcelle ZP 168, chemin d'accès du lotissement « le Clos des Vignes ».

Accord du Conseil à l'unanimité.

VOIRIE – DÉNOMINATION D'UNE RUE

Lorsque la reprise de voirie du point précédent sera effective, cette rue devra avoir un nom.

M. FLEURET propose « impasse des grillons ».

Accord du Conseil à l'unanimité.

EAUX DE LA VEAUNE – ADHÉSION DE LA COMMUNE DE PONSAS

La Commune de Ponsas souhaite adhérer au Syndicat « Eaux de la Veune » au titre de sa compétence « Eau potable » et que cette adhésion soit effective au 1er janvier 2018.

Elle désire ainsi régler les difficultés qu'elle rencontre liées à la maîtrise de la gestion d'un service d'eau potable pour une Commune de sa taille.

Le Comité Syndical du Syndicat « Eaux de la Veune » a donné son accord par délibération du 28/09/2017.

Chaque commune membre de ce syndicat doit se prononcer sur l'admission de la nouvelle Commune.

Accord du Conseil à l'unanimité.

PERSONNEL – CONTRAT DE PRÉVOYANCE COLLECTIVE MAINTIEN DE SALAIRE

La commune adhère depuis de nombreuses années à un contrat de prévoyance collective maintien de salaire auprès de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale). Celui-ci permet aux agents titulaires de la collectivité de compléter leur salaire en cas d'arrêt de travail de plus de 90 jours.

Le contrat en cours couvre 95 % des indemnités journalières + l'invalidité. Le taux applicable sur le salaire brut de l'agent, uniquement en part salariale, est en constante augmentation : 1,42 % en 2015, 1,63 % en 2016, 1,80 % en 2017.

Le taux annoncé pour 2018 est de 1,99 %, aussi une rencontre avec la Responsable de l'Agence Drôme/Ardèche de la MNT a été organisée pour discuter du contrat.

Celle-ci propose de signer un nouveau contrat proposant une garantie de 90 % des indemnités journalières + l'invalidité avec un taux à 1,57 %.

Accord du Conseil à l'unanimité.

MULTISERVICES – BAIL COMMERCIAL

Le bar-multiservices « le Petit Mercurolais » est en cours de liquidation. Le Liquidateur judiciaire annonce avoir reçu une proposition de reprise de ce commerce.

Dans l'hypothèse où cette proposition serait actée, il sera nécessaire de signer un nouveau bail, stipulant notamment le prix du loyer et la mise à disposition de la licence de débit de boissons de 4ème catégorie.

Afin d'affiner les détails juridiques de la résiliation du bail, ce point a été ajourné et sera délibéré ultérieurement.

PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX FRAIS SCOLAIRES - CONVENTION AVEC LA VILLE DE TOURNON-SUR-RHONE

Un enfant de la commune est scolarisé dans une école primaire de Tournon depuis le 1er avril 2017.

La ville demande une participation financière aux communes de résidence des élèves.

Cette participation annuelle correspond au coût de fonctionnement des élèves des écoles publiques de la commune de Tournon, soit 800,80 € pour un élève de primaire pour l'année scolaire 2016-2017.

L'élève ayant commencé le 1er avril 2017, notre participation sera de 266,93 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Le comptable public est un interlocuteur privilégié dans tous les aspects de la vie financière des collectivités territoriales et des établissements publics. En dehors des prestations obligatoires inhérentes à ses fonctions de comptable assignataire (tenue des comptes, exécution des dépenses, recouvrement des recettes), le comptable public peut fournir personnellement aux collectivités des prestations en matière budgétaire, économique, financière, fiscale et comptable.

Lorsqu'il délivre des conseils aux collectivités territoriales, le comptable public intervient, à titre personnel, en dehors de ses fonctions de fonctionnaire d'Etat et au titre d'une activité publique accessoire et facultative exercée à la demande de la collectivité ou de l'établissement public. C'est pour cette aide technique qu'il peut prétendre au versement d'une indemnité de conseil.

Considérant que le comptable du Trésor n'a pas assuré de prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable pour l'exercice 2017,

Considérant que le suivi des recouvrements, notamment des loyers n'est pas assuré de façon correcte, ce qui engendre une perte financière pour la commune,

Le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas allouer d'indemnité de conseil au comptable du Trésor pour l'exercice 2017.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h20 ■



Séance du 14 DÉCEMBRE 2017

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique (arrivée à 20h35), FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, PONTON Agnès pouvoir à DAUJAN Nicolas, RABEYRIN Robert pouvoir à VERSCHEURE Philippe, TROUILLET Vanessa pouvoir à FAURE Christophe, CASO Myriam, MICHELAS Sébastien.

Absente : DEBEAUX Laetitia.

Secrétaire de séance : GRANGER Véronique

Date de convocation : 8 décembre 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 6 novembre est approuvé.

M. BRUNET propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

Défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup.

Convention de servitudes avec ENEDIS pour la construction d'une ligne électrique en souterrain

Accord à l'unanimité.

ARCHE AGGLO - SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La commune adhère au service mutualisé d'instruction des au-

torisations d'urbanisme depuis le 1er avril 2015.

La commune gère le dépôt et l'enregistrement des dossiers, la transmission au service instruction, la consultation des concessionnaires, les relations au pétitionnaire, les contentieux. La DDT gère le contrôle de légalité des actes et le calcul des taxes. Le service mutualisé Application du Droit des Sols (ADS) procède à l'instruction des dossiers.

L'adhésion au service mutualisé ADS est établie sur une base contractuelle. Une convention définit la répartition précise des tâches qui incombent à chacun : actes pris en charge, nature des prestations, modalités de transmission des demandes, modalités de financement du service.

Le secrétariat de Mairie s'est étoffé d'une personne qualifiée en urbanisme qui souhaite, en collaboration avec Nicolas DAUJAN urbaniste de profession, procéder à l'instruction des déclarations préalables et des certificats d'urbanisme.

Le Conseil décide à l'unanimité de confier, à compter du 1er janvier 2018 :

l'instruction des Permis de construire, de démolir et d'aménager au service ADS d'Arche Agglo,

l'instruction des déclarations préalables et des certificats d'urbanisme au service administratif de la commune.

SDED – RACCORDEMENT AU RÉSEAU BT POUR ALIMENTER UNE CONSTRUCTION

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a reçu une demande de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité pour alimenter la construction de Lafarge Central Béton à partir de la Mule Blanche.

La part non subventionnée sera recouverte en direct par le SDED auprès du demandeur avant la mise en service.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ce projet de raccordement.

MERCUROL-VEAUNES-ANIMATION – SUBVENTION FÊTE DU VIN BLANC

L'association Mercuriol Veauves Animation a organisé début novembre la traditionnelle fête du vin blanc.

Six associations de Mercuriol-Veauves ont confectionné des chars pour le défilé du dimanche après-midi.

MVA, par courrier en date du 24 novembre 2017, sollicite le versement d'une subvention qui sera reversé aux associations ayant conçu, fabriqué et animé un char.

De plus, face à la menace terroriste, des mesures de sécurité exceptionnelles ont dû être prises sur les voies publiques pendant le corso du dimanche 6 novembre (mise en place de 8 vigiles) pour un coût de 978,49 € TTC.

Le conseil décide à l'unanimité, le versement d'une subvention à Mercuriol Veauves Animation d'un montant de 1 800,00 € en soutien aux 6 associations ayant confectionné un char pour la fête du vin blanc et décide, avec 24 voix pour et 1 contre (Serge RIOUX), le versement de la somme de 700,00 € en remboursement des dépenses supplémentaires liées aux frais de mise en place des mesures de sécurité.

Serge RIOUX précise qu'il est contre le fait de verser cette somme avant d'avoir eu connaissance du bilan financier de la fête, mais pour si l'association en a vraiment besoin.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population de la commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Pour réaliser cette grande enquête, il est nécessaire de recruter 5 agents recenseurs et de décider de leur rémunération.

Le conseil décide, à l'unanimité de rémunérer les agents recenseurs de la manière suivante :

1,13 € par feuille de logement

1,72 € par bulletin individuel

25 € la séance de formation d'une demi-journée

Forfait de 300 € pour les frais de transport

Les agents recenseurs seront : Robert BLACHE, Lucette BLACHE, Michel BETTON, Sylvette CHALAYE et Adeline OGHDAYAN.

BUDGETS – DÉCISIONS MODIFICATIVES

Budget Assainissement :

Chapitre 14, article 706129 « Reversement redevance modernisation agence eau » : + 1100,00 €

Chapitre 11, article 61523 « Réseaux » : - 1100,00 €

Budget commune :

Opération 100 « Participations SDED », article 2041581 : + 40 000,00 €

Opération 106 « Voirie », article 2315 : + 6 000,00 €

Opération 281 « Vidéoprotection », article 2188 : + 14 000 €

Opération 101 « Bâtiments communaux », article 2188 : + 1 000 €

Opération 284 « eaux pluviales les Odouards », article 2318 : - 61 000,00 €

DÉFENSE DES ACTIVITÉS DE PASTORALISME FACE AUX ATTAQUES DU LOUP

Monsieur le Maire expose, suite au courrier de l'association des Maires de la Drôme, la situation très sensible liée à la présence du loup dans de nombreuses communes du département de la Drôme, sujet évoqué lors du congrès départemental des maires à Nyons avec le témoignage poignant d'un éleveur.

Le conseil à l'unanimité :

apporte son soutien à l'appel de l'UNION POUR LA SAUVEGARDE DES ACTIVITÉS PASTORALES (USAPR, où de nombreuses communes du grand Sud-Est sont d'ores et déjà adhérentes) et qui a été approuvé par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de la Drôme et l'ensemble des organisations agricoles représentatives,

prend acte de la gravité de la situation quant à la survie des activités d'élevage dans les communes drômoises alors que le « plan loup 2018-2023 » est en cours d'élaboration,

rappelle que l'objectif de cette démarche n'est pas l'éradication de l'espèce loup mais d'inverser rapidement la tendance en défendant, en priorité, les activités humaines.

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE EN SOUTERRAIN – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

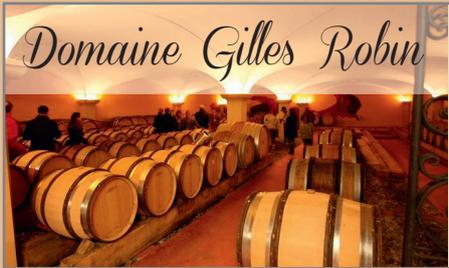
ENEDIS doit créer 95 mètres de réseau électrique 20 000 volts en souterrain suite aux travaux de construction du nouveau giratoire à l'entrée nord du village de Mercuriol.

Le projet prévoit l'ouverture d'une tranchée pour le passage du réseau électrique en souterrain sur la parcelle cadastrée ZP 45 appartenant à la commune.

Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h40 ■

Domaine Gilles Robin



Espace
dégustation
et vente

04 75 08 43 28
06 80 01 28 05

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

RIOU TP
TERRASSEMENT - VRD - MACONNERIE

Pierre-Damien RIOU
Quartier Firmy
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. +33(0)6 80 32 45 95
riou.tp@orange.fr



Pierre Bati - Déco

PIERRE CHALAYE
MERCUROL-VEAUNES

PEINTURE • DÉCORATION
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

TÉL. 04 75 07 42 96
PORT. 06 30 64 03 26



Boulangerie Cérie Gagnol

Tél: 04.75.06.25.26

Fermé le mardi

2 place de la République
26600 Mercurool-Veannes



SN COMPTOIR RHODANIEN

ZONE ARTISANALE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TÉL. 04 75 07 00 50
FAX 04 75 07 15 60

Pauline
des morceaux de nature.
CERISES
ABRICOTS
PECHES NECTARINES
NOIX MARRONS



BigMat

www.girardon.fr

OUVERT AUX PARTICULIERS

MATÉRIAUX
04 75 07 81 30

MENUISERIE
04 75 07 81 39

CARRELAGE
SANITAIRE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR
04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercurool-Veannes



Saint-Clément
695 route de Chantemerle • 26600 Mercurool-Veannes

Auberge paysanne

LA TERRINE

Produits de la ferme

samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche

Tél. 04 75 07 44 20

En semaine sur commande
LE TOUT AU FOUR À BOIS SALLES CLIMATISÉES
Il est prudent de réserver

www.laterrine.fr

M Michelas
St Jemms

**HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS**

Bellevue Les Chassis - 26600 Mercurool-Veannes
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

POMPES FUNEBRES
Pascal LECLERC

POMPES FUNÈBRES SUCHIER
ENTREPRISE INDÉPENDANTE

Accès handicapés
Salon de recueillement
climatisé

04 69 24 12 66

24^h/24
7j/7

Les Lots,
225, chemin de la Gravière
26600 MERCUROL-VEAUNES
pfsuchier@orange.fr
www.pompesfunebressuchier.com



**MENUISERIE BOIS
PVC**

Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON

Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com





Vie des associations



FAMILLES RURALES

Toute l'équipe des bénévoles et les salariés de Familles Rurales des Collines de l'Hermitage vous souhaitent une bonne année 2018 !

Rassemblés autour des valeurs du « mieux vivre ensemble », les bénévoles de l'association, ambitionnent, au travers de leurs trois pôles d'activités (périscolaire, accueil de loisirs et espace de vie sociale), renforcer la solidarité et créer du lien sur nos territoires, aider les familles dans leur quotidien, mais aussi faire partager des moments de convivialité entre toutes les générations.

Pour information : Notre activité périscolaire (cantine et garderie pour l'école des collines de Chanos-Curson) accueille cette année scolaire environ 20 enfants de la commune de Mercuriol-Veaunes.

En organisant des animations locales tout au long de l'année, l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage est agréée depuis 2013 par la C.A.F comme Espace de Vie Sociale.

C'est une véritable reconnaissance de l'implication de notre association sur le territoire !

La dynamique équipe des bénévoles et des salariés propose plus de 60 animations destinées à toutes les tranches d'âges et tous les publics : Bal-Folk, Vide-Grenier, Ateliers tricots, Ateliers scrapbooking, Café des Parents, Troc de plantes aux intersaisons, Journée à la mer, Forum des Associations, Club Ados, Atelier de Noël... ■

DU 22 JANVIER AU 28 JANVIER 2018
4ème FESTIVAL DU CONTE DES COLLINES
 Proposé par les associations du territoire Chanos-Curson Mercuriol-Veaunes

LES TEMPS FORTS DE LA SEMAINE

Lundi 22 janvier - 18h30
 Ouverture du festival avec un Apéritif Conté
 Virginie Komanecki « Contes à la volée »
 Lieu : centre de loisirs - Chanos-Curson
 Gratuit
<http://virginie-komanecki.net>

Mercredi 24 janvier - 14h30
 Spectacle de contes (3-11 ans)
 Olivier Ponsot
 Lieu : salle des associations - Chanos-Curson
 2 euros par enfant - ouvert à tous
<http://olivier-ponsot.com>

Samedi 27 janvier - 10h00
 Ballade contée dans les collines + vin chaud
 Geneviève Jacquin
 Départ devant l'église à Chanos-Curson
 Retour : apéritif vin chaud au XII-VIN à Chanos-Curson
 1 euro par personne

Samedi 27 janvier - 15h30
 Spectacle de contes (3-12 ans) + compote
 Le petit raconteur « Ernest et compagnie »
 Lieu : salle Hermitage à Mercuriol
 1 euro + 1 pomme par enfant

Samedi 27 janvier - 19h30
 Repas conté à déguster avec une choucroute
 Tout public
 Alexandra Ré et Karim Amari « merveilles »
 Lieu : salle des fêtes de Veauves
 Tarifs et réservations : Danièle Garnier 06 27 33 39 70
 (Télégraphe de Veauves)
www.alexandra-re.fr

Dimanche 28 janvier - 16h00
 Spectacle de clôture du festival - tout public
 Elisabeth Calandry et Michel Mandel « Géant(e)s »
 Lieu : salle des fêtes - Chanos-Curson
 8 euros / adultes
 4 euros / enfants (3-15 ans)
<https://mondorol.org>

+ d'informations :
afr.vielocale.chanos@orange.fr
 Tel : 09.71.45.40.58

+ d'informations :
www.famillesrurales.org/chanos-curson/



Plein Feux sur la 4ème édition du Festival du Conte des Collines, du lundi 22 au dimanche 28 janvier 2018.

Pour plus d'informations : www.famillesrurales.org/chanos-curson/.

Renseignements et réservations : 09.71.45.40.58 et/ou afr.vielocale.chanos@orange.fr

Cet événement est proposé en partenariat avec le Télégraphe de Veauves.



LA GRAPPE DORÉE

En septembre de nouveaux adhérents sont venu grossir les rangs de la section marche, qui se compose de 3 groupes de niveaux différents. Le lieu de rendez-vous tous les mardis à 13h15 (heure d'hiver) sur la place de la Prairie. Un covoiturage est organisé sur place, pour découvrir ou redécouvrir les chemins de randonnée de Drôme et d'Ardèche.

La grappe dorée compte 154 adhérents. Pour maintenir les liens, tous les jeudis à la salle Hermitage, une trentaine de personnes se retrouvent dès 14h pour jouer aux cartes (belote, tarot, coinche). Toujours dans la bonne humeur ce qui permet de rompre la solitude.

Depuis plusieurs années en juin nous organisons une semaine de randonnée. En 2018 nous avons choisi la destination des Cinque Terre en Italie du 1er au 10 juin.

Le jeudi 6 juillet, 80 personnes ont apprécié nos grillades à la petite salle du gymnase Marcel BANC.

Le 22 septembre nous avons effectué une sortie à la journée aux Florales de Bourg en Bresse, avec en matinée visite guidée pédestre de Châtillon-sur-Chalaronne. Cette petite ville est classée au Grand Prix National de Fleurissement depuis 1991.



Le vendredi 29 septembre nous nous sommes réunis à la salle des fêtes de Veauves pour notre traditionnel méchoui.

Comme toutes les années nous participons à la fête du vin blanc en confectionnant 17 kg de bugnes qui sont très appréciées lors du vin d'honneur du dimanche matin.

Le mercredi 15 novembre nous avons passé une très agréable soirée avec la projection d'une rétrospective de toutes nos marches effectuées sur l'année 2016-2017. Elle s'en est suivie d'un apéritif dînatoire.

Nous avons terminé l'année jeudi 4 décembre avec la dégustation de la buche de Noël. ■



Pour plus de détails :

Marche 1er groupe : Michel BALLERY tél 07 83 75 78 11 - Martial PLEynet tél 04 75 07 44 94

Marche 2ème groupe : Yves BOY tél 04 75 07 70 33 - Jean-Marc BADIER tél 04 75 07 42 63

Marche 3ème groupe : Colette RIOU tél 04 75 07 41 71
 Voyage : Joëlle VERON : tél 04 75 07 32 69

MERCUROL-VEAUNES ANIMATION - COMITÉ DES FÊTES (MVA)

Amis, bénévoles, associations, partenaires... Mva Comité des fêtes vous souhaite à vous et à vos proches une excellente année 2018 et vous remercie pour toutes les belles choses partagées en 2017.

Retour en images sur la fête du vin blanc !



Vie des associations



Descente aux flambeaux



Les pavés de la chapelle

AMIS DE LA TOUR MERCUROL VEAUNES

Le second semestre a été marqué par plusieurs activités qui ont mobilisé de nombreux amis de la Tour.

LES CHEMINS DU PATRIMOINE

Une équipe des Amis de la Tour et des marcheurs de l'UNRPA Grappe Dorée, du Foyer Rural et du Télégraphe de Veauunes, ont participé le 10 septembre à la troisième « randonnée observation » qui les ont conduits de Veauunes à la Chapelle St Pierre, puis au Four du village et retour à Veauunes pour un sympathique pique-nique. Cette marche avait pour but de noter tous les points de vue et éléments de notre environnement qui méritent d'être mis en valeur. Ce groupe « chemins du patrimoine » s'est retrouvé le 23 novembre pour finaliser, carte sur la table, les trois boucles qui constitueront les futurs chemins officiels du patrimoine et préparer les panneaux qui jalonnent ces tracés découverte. Ce projet travaillé en concertation avec la commune sera prochainement présenté à la communauté d'agglomération ARCHE AGGLO pour mettre au point la signalétique espérée pour l'automne prochain.

JOURNÉE DÉTENTE FAMILIALE

Le 14 octobre des Amis de la Tour ont rejoint l'association Le Télégraphe de Veauunes qui organisait une sortie à la Grotte Chauvet avec visite du village de Balazuc et repas à Vagnas. Une façon d'apprécier, dans la convivialité, d'autres joyaux du patrimoine. La fête du vin blanc Dès le 15 septembre une quinzaine

de bénévoles se sont régulièrement retrouvés chez Christian et Sylvie Pailharey pour la construction du char sur le thème Robin des bois. Confection des fleurs, construction de l'imposante tour du château et des belles cabanes de la forêt, recherche de costumes ont permis d'apporter une bonne contribution à la réussite du corso. Et tout cela comme toujours, dans une bonne humeur créative pour le plaisir de tous.

LE CHANTIER DE LA CHAPELLE ST PIERRE

Le samedi 18 novembre, nouveau chantier toute la journée, dans la fraîcheur de ce début d'hiver, pour terminer la réfection et la consolidation du sol pavé de notre monument millénaire mais aussi en préparant le futur éclairage intérieur qui mettra en valeur les manifestations qui pourront s'y dérouler. Le repas de midi s'est déroulé chez Jeanine et Jo Forns qui ont ainsi contribué au bon déroulement du chantier.

Il s'agissait aussi de préparer la chapelle à recevoir ses futurs vitraux réalisés bénévolement par les amis vitraillistes de Theizé en Beaujolais qui avancent bien dans leur réalisation, la commune prenant en charge le coût des matériaux. L'inauguration des vitraux aura lieu le samedi 28 avril prochain. Ce sera un nouvel événement qui marquera la vie de notre commune.



L'association tiendra son assemblée générale en avril (date à préciser). Si la préservation et la promotion du patrimoine architectural, humain, environnemental vous intéressent, n'hésitez pas à rejoindre les amis de la tour ce jour-là. Toute l'année, il y a des activités pour tous les goûts et toutes les compétences, chacun peut ... apporter sa pierre, selon ses disponibilités. Un vrai plaisir partagé. Contact : amtmercurol@free.fr

LA DESCENTE AUX FLAMBEAUX

8 décembre, pour clore cette année bien remplie, la traditionnelle descente de la tour avec les flambeaux a encore rassemblé de nombreuses familles. Malgré une météo peu favorable, plus de 200 participants ont gravi les escaliers des remparts, dont beaucoup d'enfants, et se sont retrouvés autour du grand feu de bois allumé sur l'esplanade de la tour, en attendant l'arrivée du père Noël tirant lui-même son « barrio » ! Puis, arrivés à la salle du gymnase, ils ont pu déguster un bon vin chaud et jus de fruits dans une excellente ambiance avec la contribution des Saute Caruche.

SAMEDI 16 JUIN 2018 : RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE !

Ce sera la fête du four et du pain au cours de laquelle l'association fêtera ses 20 ans ! Aussi les animations et activités originales ne manqueront pas. Les Amis de la Tour souhaitent marquer l'occasion en invitant les autres associations des communes environnantes œuvrant à la valorisation du patrimoine, à présenter leurs projets et réalisations. A propos d'anniversaire, toutes les personnes nées une année en 8 (de 1918 à ...2018) sont invitées à se faire connaître, une surprise les attend le jour de la fête du four. ■

TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES

Association multigénérationnelle d'Animation du village de Veaunes

Cette fin d'année 2017 a été forte en émotion avec la concrétisation du travail sur l'histoire du village. Outre ce temps fort, le groupe randonnée a fait le plein lors des sorties mensuelle proposées à la découverte de notre territoire. Le voyage de fin d'année a conduit cette année les membres en Camargue. Le voyage a été dépaysant entre découverte d'Arles, manades et gastronomie locale.

Les manifestations de fin d'année ont également remportées un franc succès avec une salle de loto pleine à craquer ainsi qu'un réveillon très apprécié.

2018 s'annonce plein de nouveautés pour les activités du Télégraphe tout en vous proposant ses manifestations traditionnelles que vous plébiscitez. Ne manquez pas le lancement du premier vide dressing ou rejoignez le groupe de danse en ligne débutant qui s'est mis en place (2 séances par semaine : lundi et mercredi à 18h00), venez découvrir le merveilleux à l'occasion de notre repas conté (27 janvier) ou partager un instant à la fête des voisins, partez à la découverte des sentiers locaux ou suivez nous à la découverte d'Annecy. Suivez nos



Le Télégraphe de sortie...

activités tout au long de l'année sur le site internet de la commune (rubrique actualité) ou sur programme papier disponible en mairie.

Le télégraphe ne vit que pour apporter plus près du village de Veaunes, activités et animations. Ce n'est possible que grâce à votre implication et à vos idées! Et si vous veniez proposer des activités locales pour vous, votre famille, vos enfants ! Nous vous attendons pour 2018 !! ■

Vie des associations

VEAUNES AUTREFOIS !

La Mairie Annexe de Veaunes, s'est ranimée, cette année, à l'occasion des journées du Patrimoine. Le bâtiment a même pour l'occasion fait un bon dans le passé, redevenant l'école qu'il avait été de 1860 à 1994.

En effet, l'association « Le télégraphe de Veaunes », soutenue par la collectivité, nous a proposé une magnifique rétrospective historique des monuments et de la vie du village au siècle passé.

De nombreux panneaux d'expositions côtoyaient des objets de la vie quotidienne, rappelant des souvenirs aux plus âgés et éveillant la curiosité des plus petits. Nous avons ainsi eu la joie de voir d'anciens élèves de l'école de Veaunes se retrouver avec une forte émotion, ou des enfants découvrir avec malice, plumes sergent-major, bonnets d'âne ou

gramophone.

Entamé depuis des années, ce travail des bénévoles de l'association a été largement récompensé par une affluence record dès le premier week-end d'ouverture. Après plus de 80 personnes présentes au vernissage, ce sont environ 500 visiteurs qui se sont pressés tout au long des deux Week-end d'ouverture. En semaine, l'exposition a été l'occasion de recevoir des classes des groupes scolaires de Mercurol-Veaunes et de Chanos-Curson qui ont fait le déplacement à pied, comme les élèves de l'école d'autrefois. ■





AMICALE BOULE

Ce deuxième semestre a connu, une fois de plus, une grande activité.

Le 8 juillet 2017, notre concours 32 doublettes a fait presque le plein, 30 équipes engagées et ensuite 10 équipes pour son complémentaire.

Pour notre sociétaire du 15 septembre, c'était 44 joueurs, repartis en 4 triplettes et 8 quadrettes qui se sont affrontés. La soirée s'est terminée par un repas offert aux joueurs.

Cette saison, la compétition d'AS (compétition inter-associations locales), s'est jouée sur une journée, le 25 novembre à Bourg-les-valence. Une équipe de 8

joueurs représentait notre amicale.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 15 septembre 2017 en présence de 47 sociétaires.

A mettre en encadré

Attention, 2018 est une année exceptionnelle : l'amicale boules fête son 40ème anniversaire. Ce sera le 28 juillet, une journée festive entre le boulodrome et l'Espace Eden. Le « concours de la Tour » en quadrettes, sera le support principal parmi diverses animations tout au long de la journée. Le repas de midi sera servi à l'espace Eden pour les joueurs mais aussi pour toutes personnes extérieures

(sur réservation). Nous en reparlerons. Programme à mettre selon la place, il sera dans l'agenda, mettre un report si c'est le cas

Nous rappelons notre programme pour l'année 2018 :

10 mars : Repas sociétaires avec conjoints début de saison

23 mars : Concours sociétaires + repas offert le soir aux joueurs

13 avril : Challenge MARIUSSE, concours sociétaires et amis

17 mai : Concours vétérans, challenge ROFFAT, avec repas à midi

22 juin : Concours mixte en triplette en semi-nocturne à 16h

07 juillet : Concours 32 doublettes

28 juillet : Concours de la TOUR, 40ème anniversaire, en quadrettes avec repas

31 août : Concours sociétaires avec repas offert le soir aux joueurs

14 Septembre : Assemblée Générale

Nous rappelons que la boules entraîne-ments se déroule les mardis et vendredis après midi de 13h30 à 18h selon la saison. Le prix des cartes restera inchangé à 18€ et la licence est à 59€.

Nous invitons toute personne, tout âge confondu, à venir se joindre à nous pour bénéficier de bons moments de loisir et de détente. Pour tous renseignements tel : 06 08 71 81 56

L'Amicale Boules vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018. ■



FOYER RURAL : LA VIE ASSOCIATIVE ET LE DYNAMISME DE LA COMMUNE AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN !



Une autre année s'achève pour laisser place à une nouvelle... Pour le Foyer Rural cette fin d'année a été marquée par deux manifestations que vous avez appréciées. Il s'agit de la journée pour les enfants qui a eu lieu le 29 octobre, celle-ci fut comme la précédente édition une réussite pour les participants. De plus, la troupe des ateliers d'Orsole nous a fait le plaisir de donner une représentation de leur dernière pièce : « la névrose de l'orpheline » le vendredi 17 novembre à la salle des fêtes de VEAUNES. Cette représentation s'est effectuée devant une salle comble et des spectateurs conquis.

Comme chaque année au mois de septembre, le démarrage des activités s'est fait sur les chapeaux de roues et comme top départ le forum des asso-

ciations auquel nous avons participé à CHANOS-CURSON. Cette année encore vous êtes au rendez-vous pour participer à nos différentes propositions et nous vous en remercions.

Et pour la suite ? Et bien 2018 va tout bonnement commencer par notre traditionnelle bourse aux livres CD et DVD qui se déroulera le 20 janvier à la salle Hermitage. Nous enchaînerons au mois de mars sur un spectacle humoristique des « Glandeurs Nature » à l'espace Eden. Néné et Bichoko, les Glandeurs Nature sont des idéalistes, des rêveurs, des chômeurs, des losers, des non-réussis... Mais ce ne sont pas des tricheurs, des profiteurs ou des parasites. Victimes d'une société qui fustige la nonchalance, ils sont les Pieds Nickelés

de 21ème siècle. Nous vous attendons donc très nombreux le 3 mars à 20h30 à l'espace Eden (Tarif : 15€), pour un bon moment de rigolade. Nous poursuivrons ensuite avec le traditionnel Carnaval pour les enfants le 11 mars pour défiler dans les rues de Mercuriol déguisés comme il se doit, petits et grands sont bien sûr les bienvenus.

Je ne vous en dis pas plus, nous gardons quelques surprises sous le coude pour continuer à vous amuser et vous distraire. Toute l'équipe du Foyer Rural se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année riche à tout point de vue. ■



La présidente.

FARANDOLE « SOU DES ÉCOLES MERCUROL VILLAGE »

Les bénévoles de l'association FARANDOLE « Sou des écoles Mercuriol-Veunes Village » s'activent tout au long de l'année dans différentes actions, pour recueillir les fonds nécessaires au financement des sorties, projets culturels et pédagogiques que les enseignants proposent à nos enfants, ainsi que l'achat de matériels, jeux et temps forts qui ponctuent la scolarité des écoliers (arbre de Noël, kermesse...). FARANDOLE participe également à la vie du village avec les enfants, nos manifestations étant ouvertes à tous.

Cette année, c'est avec plus de 206 enfants que nous commençons la rentrée à l'école du village. Cette saison va être riche en actions pour FARANDOLE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Nous avons commencé avec notre AG du 22 septembre, avec l'ensemble des associations de l'école. Celle-ci a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, définir le programme de l'année à venir et de renouveler le bureau. À l'unanimité, le bureau a été reconduit pour une nouvelle période :

Président : Tanguy TERRAS
Vice-présidente : Cécile PLEynet
Trésorière : Catherine MORFIN
Vice trésorière : Nelly COURTIAL
Secrétaire : Aurélie SIGAUD

Le char du Roi Arthur et ses participants



CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE À MERCUROL :

FARANDOLE a, comme toujours, répondu présent à l'invitation de MVA pour la fête du vin blanc.

Pour cette 41^e édition, nous avons choisi le roi Arthur, où un maximum d'enfants a pu participer déguisés en chevalier ou princesse. Cette année encore, des ateliers ont été proposés les samedis matin. Avec au programme, préparation des fleurs, costumes et autres accessoires qui ont composé le char. C'est un bon moyen de rencontres entre les parents de l'école pour échanger. Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidées pour le stockage, le prêt et la conduite du char.

VENTES :

Après les vacances de la Toussaint, nous avons lancé une vente de sapsins de Noël et une vente d'agrumes pour un maximum de vitamines avant l'hiver.

Deux prochaines ventes seront réalisées au sein de l'école, avec les traditionnelles photos de classes et pizzas.



MANIFESTATIONS :

Notre première manifestation de l'année à destination des enfants a été l'arbre de Noël le jeudi 21 décembre. Après le repas de Noël, organisé par l'association de la cantine, nous avons poursuivi ce moment festif avec l'arrivée surprise du père Noël qui a distribué, pour le bonheur de tous, de nombreux cadeaux et un goûter.

Notre traditionnel LOTO qui se déroulera le Dimanche 21 Janvier à l'Espace EDEN. Il sera proposé une partie « enfants » gratuite, et comme nouveauté nous ajoutons une partie « belge » pour que le maximum de joueurs gagne.

Nous aurons un spectacle pour enfants le Dimanche 27 Mai 2018 à l'espace EDEN, avec cette année la présence de « Poup's le clown ». Poup's mime, danse, jongle. Il vient d'un monde plein de finesse et de légèreté où les objets qu'il manipule semblent flotter dans l'air. Petits et grands apprécieront son numéro de dressage, ses maladresses feintes et sa dextérité hors pair de jongleur.

Nous clôturons l'année avec notre traditionnelle Kermesse le 29 Juin 2018 dans l'école avec les jeux en bois, structures gonflables et bien d'autres surprises. Après ces moments de jeux, un repas dansant sera proposé.

Toute l'équipe de Farandole vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de Santé pour l'année 2018. ■

Préparatifs de la fête



Contact : Facebook : <https://www.facebook.com/Farandole.Mercuriol>. Mail : farandole.mercuriol@yahoo.fr
Téléphone : 06.12.93.81.83 (président)

BASKET CLUB MERCUROL CHANOS CURSON

La saison 2017/2018 est bien lancée pour le Basket Club Mercuriol Chanos-Curson. Le BCMCC, c'est 251 licenciés (+2%) et 19 équipes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes chaque week-end pour porter haut les couleurs de leur club, sans oublier l'école de basket et le basket Loisir.

L'équipe fanion masculine, promue cette saison en Pré-National, fait une entrée brillante à ce niveau en se positionnant à la 7^{ème} place du classement. C'est le meilleur classement dans l'histoire du club côté masculin. Les joueurs de Johan Bayle et son assistant Thomas Bertrand sont dans les objectifs notamment grâce à leurs 3 dernières victoires consécutives qui permettent de constater que l'équipe a réussi à se hisser au niveau de cette poule.

Satisfaction côté équipes jeunes notamment U17 Garçons et Filles qui montent en Régional A, Les U13 Régional tirent leur épingle du jeu et les U20 Garçons qui dominent leur championnat, bref la relève arrive !

On encourage les équipes Seniors Filles 1 et Seniors Garçons 2 qui sont en difficultés, mais il ne manque pas grand-chose pour que ça passe ! Venez les encourager !

LE BCMCC ET LA FÊTE DU VIN BLANC :

Cette année encore, le BCMCC a répondu présent à l'appel de Mercuriol-Veunes Animation, avec la réalisation d'un char. Un char fabriqué par la commission buvette et la participation des équipes séniors.

LES FAITS MARQUANTS DE LA 1ÈRE PARTIE DE SAISON :

23/09 : Un nouveau record d'affluence a été établi au Gymnase Marcel Banc ! La présentation des jeunes et des équipes masculines qui ont marqué l'histoire du club de 1960 à nos jours et le menu « Mc Mercu » ont réuni près de 500 personnes. Belle manière pour nous d'inaugurer l'ouverture entre les 2 salles ! Merci à la Mairie pour la finalisation de ce projet !

Pendant les vacances, les stages réunissent les U9 à U13...

03/12 : Matinée Boudin encore victime de son succès ! A 11h15, tout était vendu ! Merci à l'équipe de Thierry COULAUD, Bernard FOURNIER et à tous nos anciens pour cette tradition qui réunit les générations des communes avoisinantes ! ■

Le Président, Raphaël MORFIN



VOICI LES CLASSEMENTS AU TERME DE LA 1ÈRE PARTIE DES CHAMPIONNATS :

- Séniors garçons 1 – Pré-national : 7^{ème}
- Séniors garçons 2 – Pré-Régional : 11^{ème}
- Séniors garçons 3 – Départemental 3 : 9^{ème}
- Séniors filles 1 – Pré-régional : 1^{ère}
- Séniors filles 2 – Départemental 3 : 7^{ème}
- U20 garçons – Départemental : 1^{er}
- U 17 garçons – Régional B : 1^{er}
- U 17 filles 1 – Régional B : 1^{er}
- U 17 filles 2 – Départemental : 3^{ème}
- U 15 garçons – Départemental : 4^{ème}
- U 15 filles 1 – Départemental : 8^{ème}
- U 15 filles 2 – Départemental : 3^{ème}
- U 13 garçons – Départemental : 6^{ème}
- U 13 filles – Régional B : 5^{ème}
- U 11 garçons / Filles et U9 brillent sur des plateaux sans classement.



Actualité toutes les semaines sur Facebook



LES MANIFESTATIONS À VENIR :

Le 11 mars : Le Super Loto à l'Espace Eden,

En avril : Le Stage de Basket sur le site de Méjannes Le Clap (déjà plein !)

En juin : Tournoi 3x3 et journée barbecue/frites.

Après avoir lu ces infos, venez voir un match ou participer à la vie du club car ici on passe de bons moments.

Les membres du Basket Club Mercuriol Chanos Curson vous souhaitent une excellente année 2018.





Seniors Filles 1 et Seniors Garçons 2



U13 filles et U13 garçons



Matinée huîtres



LE FOOTBALL CLUB HERMITAGE

après un début de saison difficile pour son équipe fanion, a pu compter sur un sursaut d'orgueil de ses hommes pour redresser la barre et enchaîner les bons résultats afin de trouver une place au milieu du tableau plus conforme aux ambitions. L'équipe réserve est elle aussi au milieu du classement et, comme à son habitude, alterne entre le bon et le moins bon. Les seniors féminines après une première phase compliquée face à des équipes parfois très largement supérieures, devraient retrouver des équipes à leur niveau lors de la seconde phase.

Parmi les performances à retenir de cette première phase, on notera le parcours sans faute (8 victoires, un match nul) et donc la première place de nos U17A promotion d'excellence. Les U13 première division ont également fini en tête de leur championnat.

Pour les autres équipes, aucune déception, on poursuit le travail débuté depuis septembre et les progrès sont déjà visibles... ■





En 2017, l'équipe du Téléthon a organisé les manifestations suivantes :

- Samedi 14 octobre, pour la deuxième fois nous avons organisé une animation de paniers de basket. Nous étions sponsorisés par l'entreprise ROFFAT, représenté par David et Jérémy qui nous ont remis un chèque de 1500 Euros.
- Samedi 14 et dimanche 15 octobre ventes de tripes et gâteaux.
- Vendredi 08 décembre un lâcher de ballons dans les écoles du Village et des Chassis.
- Samedi 09 décembre un repas a été servi à la salle des fêtes de Veunes. La viande et le légume ont été préparés et offerts par le restaurant l'Assiette Gourmande.

Ludovic PLEYNET qui vit avec la myopathie de Becker a démontré l'espoir que représente le Téléthon. Il a souligné que "Sans l'AFM Téléthon, nous ne pourrions pas espérer guérir."

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et des donateurs qui ont participé à cette action, ainsi que les associations qui se sont jointes à nous : ACCA, Basket, Farandole, Foyer Rural, les Amis de la Tour.

Le 20ème Téléthon de Mercuriol-Veunes a rapporté la somme de 9191 Euros. ■



Le 20ème Téléthon de Mercuriol-Veunes a rapporté la somme de 9191 Euros.



Lâcher de ballons par les écoles.



CANTINE SCOLAIRE

L'association cantine scolaire de Mercuriol emploie 4 personnes pour la confection des repas, le service et la surveillance des enfants. Elle est gérée par des parents d'élèves depuis plusieurs décennies. La volonté est depuis toujours d'assurer une cuisine familiale de qualité.

A ce jour, un plan alimentaire, un regard diététique et des choix valorisants les circuits courts sont privilégiés. Chaque semaine, un menu est établi pour chaque repas : une entrée, un plat garni, un dessert et le pain.

Nous proposons des menus bio et végétariens afin d'assurer une éducation aux goûts, à des saveurs différentes. Le « palais » s'éduque et la mémoire sensorielle s'installe. Le fait de cuisiner sur place permet la réalisation de menus spécifiques : sans porc, sans viande, sans œuf, sans lait. Nous répondons ainsi à des demandes particulières afin de ne pas stigmatiser les enfants allergiques.



En tant que cuisinier, le fait de travailler des aliments frais, de faire simplement des crêpes, c'est l'essentiel. La cantine est un espace à part. L'enfant doit respecter des règles de vie en société.

Ce lieu dans l'absolu doit être un endroit pour décompresser, dialoguer et se restaurer. J'espère pour vos « petites têtes blondes » que cette structure perdure encore longtemps, car, en étant en contact direct avec les enfants, il y a un ingrédient indispensable « L'AMOUR » que l'on retrouve dans la réalisation de petits plats, dans le service et de cela, j'en suis fier. ■

Daniel COUTELIER, cuisinier et l'équipe de la cantine



Mercuriol Automobile
 590, avenue du Vercors
 Les Malfondières Ouest
 26600 Mercuriol-Veunes
 Tél. 04 75 07 41 03

Mécanique **Toutes marques**
 Carrosserie **Agrément toutes assurances**
 Ventes Véhicules Neufs **Jusqu'à -38% selon les marques**
 Ventes Véhicules Occasions **Faible kilométrage**

BOSCH Service
 Car Service

RESTAURANT L'ASSIETTE GOURMANDE

600 avenue du Vercors
 Les Malfondières Ouest
 26600 MERCURIOL-VEAUNES
 Tél. 04 75 07 33 71

Ouvert du mardi au samedi
 midi et soir, sauf le mercredi soir

lassiette.gourmande@orange.fr

SAS Jean-Noël DELSARTE

Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge
 26600 Mercuriol-Veunes

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

MAÇONNERIE MERCURIOLAISE

Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture

CASO PAOLO père & fils

sarlmercuriolaise@orange.fr facebook menuiserie mercuriolaise

26600 MERCURIOL-VEAUNES - 04 75 07 70 18

éclairage sportif
éclairage public

électricité mabboux

100 route de Paturel - 26600 ÉROME
 Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
 Email : electricite.mabboux@orange.fr
 Qualification M3 - TN3

TransMobilité
Des Vallées

Transport de Personnes à Mobilité Réduite
AVEC ou SANS Fauteuil roulant

Tel: 06 03 15 77 97 email: transmobilitedesvallees@gmail.com

l'abricotine
 HOTEL 2**NN

920 route de l'abricotine
 26600 Mercuriol-Veunes
 04 75 07 44 60

Logis
www.hotel-abricotine.com

L'Informatique chez Vous
 Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne.
 Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance

06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
 Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercuriol

Alliance 2R
 Du REVE à la REALITE

Déco
Création
Conseils

Neuf & Rénovation

06 24 40 09 48
www.alliance2r.net

Maçonnerie générale
Charpente • Couverture

Patrick Berthier
 Les Chassis Ouest - 26600 Mercuriol-Veunes
Tél. 04 75 08 81 90

NICOLAS AMATO
Horticulteur
 Plants de légumes et fleurs
 Ouvert aux particuliers
VEAUNES 04.75.07.47.81

ENTREPRISE PIERRE LAGUT SARL
 Au service des Particuliers, Entreprises et Collectivités

375 A Chemin Darmignon
 26600 CHANTEMERLE-LES-BLÉS
 Tél. 04 75 07 48 47 contact@lagut.fr

Benoit LAGUT
 06 36 94 67 34

TRAVAUX PUBLICS
 TERRASSEMENT
 CURAGE DE FOSSES
 ASSAINISSEMENT - V.R.D.
 DEBROUSSAILLAGE

MAÇONNERIE
 NEUF ET RESTAURATION
 TRAVAUX DE FACADE
 REFECTION DE TOITURES

Hermitage Saint Joseph
 Crozes Hermitage

DOMAINE DES REMIZIÈRES
 CAVE DESMEURE
 Vignerons Récoltants

Cave Desmeure
 Domaine des Remizières
 Route de Romans
 26600 MERCURIOL-VEAUNES
 Tél. 04 75 07 44 28
 Fax 04 75 07 45 87
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

DOMAINE DE LA VILLE ROUGE

Crozes-Hermitage - Saint-Joseph - Vin de pays de la Drôme

355, route de la ville rouge
 26600 MERCURIOL-VEAUNES
 Tél : 04 75 07 33 35
 email : la-ville-rouge@wanadoofr

Publicités



Département de la Drôme.

ARRONDISSEMENT DE VALENCE.

Commune de Mercuriol.

CHEMIN VICINAL
De moyenne communication, numéro
quinze, de Tain à Bren.

AVIS.

Par arrêté du vingt-cinq mars mil huit cent
soixante-trois, M. le Préfet a déclaré d'uti-
lité publique la rectification de la partie
du chemin vicinal de moyenne communi-
cation numéro quinze, comprise entre
le village de Mercuriol et la route départe-
mentale numéro trois, dans la traversée de
la commune de Mercuriol.

A VENDRE

20 Quintaux de Raisins Chasselas
blancs et roses.

500 Quintaux de Bois de Chêne
sur pied ou débité au choix.

1,400 Fagots de Mûriers ou
paquets de Sarments de vigne.
S'adresser au Régisseur des pro-
priétés de M. Dagnos, à Conflans,
sur Mercuriol.

— Les nouvelles reçues des environs de
Valence permettent d'apprécier le dommage
causé par le froid dans les désastreuses nuits
du 20 au 21 et du 21 au 22. Les provins
ont généralement souffert, entre l'Isère et les
coteaux de Tain, Mercuriol et Chanos-Cursou,
ainsi que près de notre ville. De nombreux
bourgeois des petits mûriers connus sous le
nom de pourrettes sont aussi noircis par le
gel; mais les mûriers à plein vent ont été
épargnés. Il est heureusement permis d'en
dire autant des luzernes et des pommes de
terre. Quelques jours de chaleur répareraient
une partie du mal.

Hier le temps s'est radouci avec le vent du
Sud.

— Madame la comtesse de Revol,
née d'Urre, est décédée à Tain il y a
quelques jours, âgée de 87 ans. Avec
elle s'éteint la dernière des branches
dauphinoises de la maison d'Urre, la
branche des seigneurs de Blanchelaine,
sur Mercuriol. Elle était sœur
du comte d'Urre, pair de France
sous Charles X et veuve de l'arrière
petit-neveu de Louis de Revol, mi-
nistre des affaires étrangères sous
Henri IV. Mme la comtesse de Revol
est morte avec la consolation de se
voir entourée de ce qui lui restait de
plus cher, de sa fille, Mme la mar-
quise d'Arce et de ses nombreux
petits-enfants. Dernière représentante
de deux illustres familles dauphi-
noises, elle s'était fait aimer des
pauvres par sa charité et de tous
ceux qui l'ont connue, par la bonté
de son cœur, l'élevation de son ca-
ractère et la fermeté de son esprit.

Les combinaisons secondaires elles-mêmes,
surtout celles de l'un des mas du coteau avec
un ou plusieurs autres, comme celui des Murets,
des Diognières ou des Lols de Mercuriol, donnent
incontestablement un vin très supérieur que
bien peu d'amateurs distingueraient des grands
crus dans les années exceptionnelles. Dans les
années simplement bonnes, ce vin est estimé
et recherché pour la bouteille; il est moins
couvert, moins chaud, moins corsé que l'Er-
mitage, mais il est fin, agréable, moelleux et
parfumé, et plutôt prêt à boire, ce qui n'est
point à dédaigner.

Dimanche 9 décembre, une nouvelle céré-
monie religieuse avait lieu à Mercuriol. Une
compagnie de sapeurs-pompiers récemment
organisée dans cette commune a demandé à la
religion de bénir son arme puissante contre
les incendies, et M. le curé de la paroisse a
favorablement accueilli ce vœu.

Voici les paroles de l'honorable prêtre :

« Il n'y a que quelques jours que vous vous
étiez réunis pour assister à la bénédiction de
votre pompe à incendie. C'est avec empresse-
ment que j'ai demandé à Sa Grandeur Mgr
l'Evêque de Valence l'autorisation de procéder
à cette cérémonie, et je puis dire que la ré-
ponse n'a pas été moins empressée. Mais pour-
quoi cette bénédiction? Pourquoi bénir cet
instrument que le génie de l'homme a inventé
pour porter secours à vos demeures, à vos
denrées, à vos personnes même? Pourquoi
enfin bénir cet être inanimé? C'est que la re-
ligion veut sanctifier par la prière toutes les
créatures de Dieu; parce qu'elles sont toutes
destinées, sinon à le connaître et à l'aimer
comme nous, du moins à le servir chacune à
sa manière; c'est que ces créatures ainsi sanc-
tifiées sont plus aptes à la fin que l'on se pro-
pose; c'est encore parce que toutes les inven-
tions humaines ne peuvent venir que de Dieu.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862
A LONDRES.

Le jury institué par arrêté de M. le Préfet
de la Drôme du 10 juillet a tenu, hier 8 août,
sa dernière séance, dans laquelle il a arrêté la
liste définitive des exposants du département.
Nous la reproduisons ci-après tout entière,
quoique nous en ayons déjà donné des frag-
ments :

Messieurs

GALLIX, Jean-Alexandre, à Mercuriol. — Vins
blanc et rouge de 1847; vin blanc de
1849.

Commune de Mercuriol. — Chemin vicin-
al de petite communication nu-
méro huit de Mercuriol à
Chantemerle.

6^e Construction d'un pont en ma-
çonnerie de deux mètres cinquante
centimètres d'ouverture, sur le ruis-
seau de la Burge, près du village de
Mercuriol.

Montant des travaux.	617 89
Somme à valoir.	82 44
<hr/>	
Total.	700 fr.

Le cautionnement, à fournir en nu-
méraire, est fixé à vingt francs.

Le 27 juillet une rixe a éclaté entre les
nommés Julien Jean-Antoine, cultivateur, do-
micilié à Mercuriol, Brinderhofer (Ferdinand),
bavarois d'origine, domestique, et Lyonard
(Jérôme), boulanger au service de l'adminis-
tration de l'établissement de la Tête, dans la com-
mune de Tain.

Vers 9 heures du soir, ces trois individus,
ainsi qu'une femme accompagnée par Julien,
revenaient de la fête patronale de Mercuriol.
Arrivés près de la Tête, ils se quittèrent; Ju-
lien continua à suivre le Tural avec sa compa-
gne, et les autres se dirigèrent vers l'établis-
sement auquel ils appartenaient; mais après
avoir fait quelques pas, ils préférèrent tout à
coup des propos injurieux pour la femme dont
nous avons parlé. Furieux de leur grossièreté,
Julien les traita de *malhonnêtes* et de *ma-
nants*.

Alors Brinderhofer quittant son camarade,
courut sur Julien qui le repoussa vigoureuse-
ment, mais Lyonard ayant pris part à la que-
relle, une lutte acharnée s'est engagée entre
ces hommes qui ont roulé, en se débattant, du
haut du Tural en bas. Dans cette chute de
plus de deux mètres, Julien a eu la jambe
gauche cassée, Brinderhofer a reçu trois coups
de couteau à la cuisse droite, et Lyonard un
seul à la cuisse gauche.

A ce moment, le sieur André Prat, jardi-
nier, étant survenu, a séparé enfin les com-
battants. Brinderhofer a été porté à la Tête
et Julien a été laissé sur le terrain.

A la première nouvelle de ce déplorable
conflit, M. le commissaire de police de Tain
s'est rendu sur les lieux avec un médecin et a
fait transporter également à la Tête le
malheureux Julien, auquel on a donné tous
les soins que réclamait son état.

Une enquête a eu lieu sur cette triste
affaire.

— L'organisation des compagnies de sa-
peurs-pompiers se poursuit dans le départe-
ment de la Drôme et S. Exc. M. le ministre
de l'intérieur vient d'approuver la formation
des compagnies de Mercuriol et de la Motte-
Chalancon.

Sire.

La France a vu s'accomplir sous votre rè-
gne toutes les merveilles du premier Empire:
l'ordre rétabli à l'intérieur, la société raffermie
sur ses bases, l'aigle victorieuse dans les im-
mortelles campagnes de Crimée et d'Italie;
mais elle devra de plus à votre programme
économique les éléments de la prospérité com-
merciale, agricole et industrielle du pays.

Qu'il soit permis, en particulier, à une com-
mune renommée par ses vins de féliciter Votre
Majesté de la clause du traité conclu avec
l'Angleterre qui ouvre à nos produits un pré-
cieux débouché.

— UN ACTE DE PATRIOTISME. — Nous
avons reçu, hier, dans nos bureaux, la visite
d'un jeune homme de Mercuriol qui venait de
s'engager. Sa destination première étant Tou-
louse, il avait reçu 2 fr. 50 pour ses dépenses
de route, et il venait immédiatement verser
cette somme pour les blessés, après l'avoir
augmentée de 50 centimes.

— Je payerai moi-même mes dépenses de
route, nous a-t-il dit, il vaut mieux que nos
blessés profitent de cette petite somme.

Si nous ajoutons que ce jeune homme a
déjà souscrit dans sa commune pour une
somme de dix francs, et qu'il nous a priés de
ne pas le nommer, on conviendra avec nous
qu'on ne saurait trop louer sa modestie et son
patriotisme.

Ce ne sont pas toujours ceux qui font le plus
de bruit qui sont le plus patriotes.



Décès

DÉFUNT	DÉCÉDÉ LE
ROYOL Béatrice née BREYNAT	28/12/2016
FALQUE Raymond	06/01/2017
CASTA Emile	13/02/2017
LÉGER Maria née REYNAUD	13/02/2017
BERNARDI Danièle	03/03/2017
GAUCHIER Paul	07/07/2017
BOBICHON Christian	13/07/2017
CHANAS René	01/10/2007
THIVOLLE Andréa née REVOL	16/10/2017
VICHARD Henri	02/11/2017
GIRARD Gaston	31/12/2017

Naissances

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	NÉ(ES) LE
OKUMA LEDRU	Essa	15/01/2017
JEANNELLE	Marius	16/01/2017
GIVERNAUD	Louis	26/02/2017
CHALAYE	Naël	28/02/2017
NICOLAS	Thélio	09/03/2017
BETTON	Siena	27/03/2017
DELORD	Orla	28/03/2017
VIGNE	Nolan	29/03/2017
CHAPHEAU	Louise	16/04/2017
MAISONNASSE	Mia	24/04/2017
ARGAND	Marcus	04/05/2017
DUPIN	Lisa	18/05/2017
ANDOCHE	Maëlle	27/05/2017
BEGOT	Amélia	25/06/2017
PABION	Margaux	27/06/2017
REYNAUD	Gabin	02/08/2017
SEIGNOVERT	Kélia	09/08/2017
DESCOURS	Camille	15/08/2017
DELOCHE	Alexandre	22/08/2017
DELOCHE	Mathieu	22/08/2017
DESMEURE	Gabin	29/09/2017
ABBALLE	Toni	17/10/2017
RUELLE	Cassie	29/10/2017
VICHARD	Gabin	03/11/2017
ARNOUX	Margot	09/11/2017
MELCHOR LECOMTE	Léna	24/12/2017



Mariages

MARIÉS LE	ÉPOUX	ÉPOUSE
22/04/2017	MAISONNEUVE Kéryn	AZZOPARDI Vanessa
13/05/2017	ARNAUD Anthony	BUCHENET Fabienne
26/05/2017	CHÂTELIER Denis	ERAUD Marie-Catherine
10/06/2017	LEUVREY Philippe	VIENNOIS Nathalie
17/06/2017	FRACHISSE Baptiste	FARRE Angélique
01/09/2017	COSMANO Matthieu	HAMEL Olivia
02/09/2017	BRUNET Nicolas	GLÉE Sonia
09/09/2017	MURAT Charly	CHAIRON Adeline
23/09/2017	BAROUSSE Ludovic	ROMEYER Sandrine
24/11/2017	JUSTET Jean-Pierre	POCHON Béatrice

DEVINEZ QUI EST LE GRAND CHAMPION DE CETTE COURSE EN 1975 !

Le vainqueur des 24 Heures cyclistes de Rochefort-Samson est un Mercuriolais

On sait combien fut le succès de cette grande fête du Vélo, qui s'est déroulée à Saint-Mamans (Rochefort-Samson) dimanche dernier.

Ce fut la victoire du vélo, et aussi des équipiers participant à ces 24 heures, et notamment à cette nuit qui fut pour certains la plus longue de leur vie.

Et puis, ce que l'on sait moins, c'est que le vainqueur de cette belle épreuve est un Mercuriolais, XXXX, qui, associé pour la circonstance au Stéphanois Geourjon, remporta cette compétition unique et inédite dans notre région.

Nous avons rencontré le jeune, après sa victoire revenu dans son beau village de Mercuriol. A vrai dire il n'en est pas encore revenu d'avoir gagné ces 24 heures, qui, comme on le sait, très difficiles, courues par un temps épouvantable par les quelques soixante équipes engagées.

XXXX, pratiquement sans aucun entraînement, s'était engagé, et c'est sur place suite à la défection d'un concurrent, qu'il fit équipe avec le Stéphanois Geourjon.

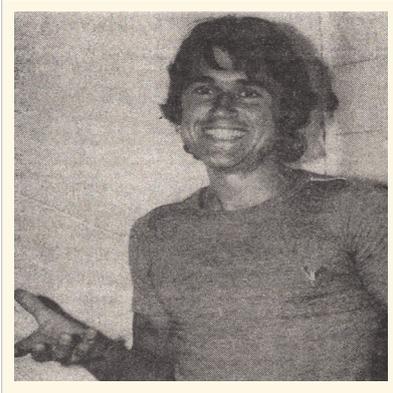
Mais comme devait nous le confier XXXX, il ne savait pas ce

qui l'attendait... En effet, son co-équipier, un garçon terriblement entraîné, menait tout au long une course en vrai champion, et voilà que notre ami Mercuriolais fut obligé de suivre la cadence, afin de ne pas laisser tomber son équipier.

« Ce fut épouvantable, 38 heures sans dormir, une épreuve d'endurance extraordinaire, et pour moi sans entraînement puisque j'avais à peine parcouru 700 kilomètres pour me préparer alors que mon équipier en comptait des milliers. »

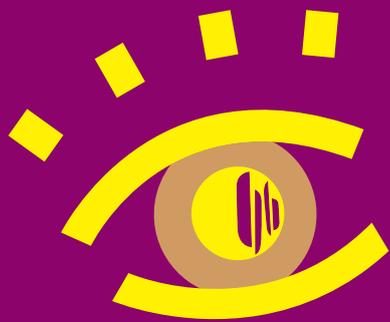
Et à notre question « Prêt à recommencer XXXX ... ? » celui-ci devait nous répondre « non en aucun cas c'est dur, mais quelle course pour un amateur, quelle ambiance et bravo pour une organisation sensationnelle en tous points de vues »...

Bravo donc XXXX, pour cette belle performance vous avez couru pendant 24 heures les 736 kilomètres. Et cela pour rien, une coupe et une breloque, tel fut votre prix pour cette victoire, un bel exemple de ténacité et de volonté qui fait honneur à votre jeunesse et à votre courage, et cela, pour la gloire d'un jour...



Interview de Léon SAUSSET du Dauphiné Libéré

Réponse : Jean-Paul Riton



À VOS AGENDAS !

SAMEDI 20 JANVIER : BOURSE AUX LIVRES - Foyer rural - 9h/17h - Salle Hermitage

DIMANCHE 21 JANVIER : MATINÉE HUÎTRES - Basket - 9h - Gymnase Marcel Banc

DIMANCHE 21 JANVIER : LOTO - Farandole - 14h00 - Espace Eden

SAMEDI 27 JANVIER : 4^{ÈME} FESTIVAL DU CONTE DES COLLINES - Familles rurales - 15h30 - Salle Hermitage

SAMEDI 27 JANVIER : REPAS CONTÉ Télégraphe de Veunes - 19h30 Salle des fêtes de Veunes

8 FÉVRIER : FORUM SUR L'AUTONOMIE - CAP Drôme des Collines - Espace Eden

DIMANCHE 11 FÉVRIER : OPÉRETTE « C'est magnifique » Horizon Productions - 15h - Espace Eden

DIMANCHE 11 FÉVRIER : MATINÉE BOUDIN - ACCA Veunes - Salle des fêtes de Veunes

SAMEDI 3 MARS : SPECTACLE LES GLANDEURS NATURE - Foyer rural - 20h30 - Espace Eden

DIMANCHE 4 MARS : VIDE DRESSING - Télégraphe de Veunes 9h/17h - Salle des fêtes de Veunes

JEUDI 8 MARS : REPAS GRENOUILLES - La Grappe Dorée

SAMEDI 10 MARS : CARNAVAL - Foyer rural - 14h - Salle Hermitage

SAMEDI 10 MARS : REPAS ANNUEL Amicale Boule - 12h - Petite salle gymnase Marcel Banc

DIMANCHE 11 MARS : LOTO - Basket - 14h - Espace Eden

SAMEDI 17 MARS : NETTOYAGE DE PRINTEMPS - 8h30 - Place de la République

VENREDI 23 MARS : CONCOURS SOCIÉTAIRES - Amicale Boule - 14h - Petite salle gymnase Marcel Banc

DIMANCHE 25 MARS : SPECTACLE MUSICALE SUR LES CHANSONS D'ÉDITH PIAF - Grappe Dorée - Espace Eden

7-8 AVRIL : 34^{ÈME} CONCOURS NATIONAL DE DANSE - On danse en concours - Espace Eden

DIMANCHE 8 AVRIL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Amis de la Tour - 10h/12h - Salle Hermitage et gymnase Marcel Banc

VENREDI 13 AVRIL : CHALLENGE MARIUSSE - Amicale Boule - 13h30 - Boulodrome

JEUDI 17 MAI : CHALLENGE ROF-FAT - Amicale Boule - 9h - Boulodrome et petite salle gymnase Marcel Banc

JEUDI 24 MAI : ON FÊTE LES ANNIVERSAIRES - Grappe Dorée - 15h - Salle Hermitage

DIMANCHE 27 MAI : SPECTACLE - Farandole - Espace Eden

DIMANCHE 27 MAI : SPECTACLE - École Artistique - Salle des fêtes de Veunes

1^{ÈR} AU 10 JUIN : RANDONNÉE AUX CINQUE TERRE - La Grappe Dorée

SAMEDI 2 JUIN : GALA - DANSE PASSION - Espace Eden

VENREDI 8 JUIN : FÊTE DES VOISINS - Télégraphe de Veunes - 19h - Salle des fêtes de Veunes

JEUDI 14 JUIN : PIQUE-NIQUE - La Grappe Dorée

JEUDI 14 JUIN : SPECTACLE - Groupe Scolaire - 18h - Espace Eden

VENREDI 15 JUIN : SPECTACLE - Foyer Rural - 18h - Salle des fêtes de Veunes

SAMEDI 16 JUIN : GALA - Dynamic Danse - Espace Eden

SAMEDI 16 JUIN : FÊTE DU FOUR - Amis de la Tour - Four Banal

VENREDI 22 JUIN : CONCOURS MIXTE - Amicale Boule - 16h - Boulodrome

MARDI 26 JUIN : SPECTACLE - Groupe Scolaire - 18h - Espace Eden

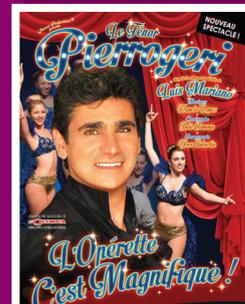
VENREDI 29 JUIN : FÊTES DES ÉCOLES

SAMEDI 30 JUIN : LE TEMPS D'UN MOUVEMENT - Gala - Espace Eden

JEUDI 5 JUILLET : GRILLADES - La Grappe Dorée - 12h - Petite salle gymnase Marcel Banc

SAMEDI 7 JUILLET : CONCOURS 32 DOUBLETES - Amicale Boule - 14h - Boulodrome

SAMEDI 28 JUILLET : 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE - Amicale Boule - Espace Eden et Boulodrome



Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Véronique Blaise, Nicolas Daujan, Laëticia Debeaux, Véronique Granger, Annie Guibert, Christophe Faure, Alain Fleuret, Serge Rioux et le soutien de Mélanie Nicouleau.
Crédits photos : mairie de Mercurol-Veunes, Dauphiné Libéré
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier 100% recyclé

Mairie de Mercurol-Veunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veunes

Tél. 04 75 07 40 05
Fax. 04 75 07 47 19

Email : mairie@mercurol-veunes.fr
Web : www.mercurol-veunes.fr



Plus d'infos sur les manifestations : onglet "agenda" sur www.mercurol-veunes.fr

